

101<sup>ÈME</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU 24 AVRIL 2019  
PROCÈS-VERBAL

SALLE LA MADRAGUE - MAISON DES ASSOCIATIONS  
4, RUE JEAN CORONA - SAINTE-MAXIME



# La 101<sup>ème</sup> Assemblée Générale des PEP83

## Ordre du Jour

### De 08h30 à 09h30 :

- Rapport moral,
- Rapport financier,
- Rapport du commissaire aux comptes puis de la commission de contrôle des comptes,

### De 09h30 à 10h15 :

- Cotisations 2020
- Election à la commission de contrôle des comptes
- Election au Conseil d'Administration
- Communication des PEP06

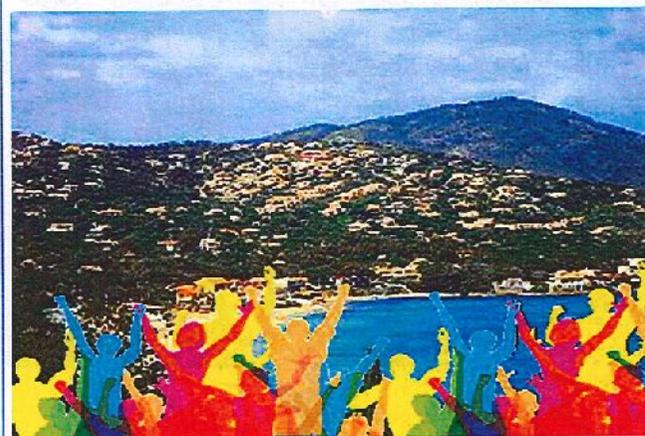
### De 10h30 à 12h00 :

- Discours d'accueil et échanges sur le thème « *Agir pour une société solidaire et inclusive* »

### De 12h00 à 13h00 :

### De 13h15 à 16h00 :

- Présentation et vote du projet 2019-2023,
- Rapports d'activité 2018 et votes,
- Questions diverses
- Le président ouvre la séance à 8H30 et la clôture à 16H.



# Liste de présence

Civilité	NOM	Prénom	Présents	Pouvoirs
M.	ANDRAU	Jean-Pierre	P	
Mme	ASTOIN	Annie	P	
M.	ASTOIN	Gilbert	P	
M.	BALBIS	Rolland	AE	
M.	BASACCO	Marc	AE	A GILBERT ASTOIN
Mme	BOTTEX	Myrtille	AE	
M.	CALDANI	Claude	AE	
M.	CONSTANS	Pierre	P	
Mme	ESCARRAT	Rose	AE	
Mme	FAVRE	Jocelyne	AE	
Mme	FROGER	Geneviève	AE	
Mme	GALLI	Annie	P	
M.	GALLI	Maxime	P	
M.	GANZIN	Jean-Claude	AE	
M.	GOMEZ	José	P	
M.	LIBENZI	Olivier	AE	
Mme	MARTEL	Christiane	P	10 À 12H
M.	MERLAN	Jacques	AE	A PIERRE CONSTANS
Mme	MICHEL	Isabelle	AE	
Mme	MORRONI	Claudine	P	
M.	QUINCHON	Dominique	P	
M.	ROIG	Henry		
Mme	TORRIOLI	Monique	P	A ANNIE ASTOIN
M.	VAGH	Vincent	P	

Civilité	NOM	Prénom	Excusés	Pouvoirs
M.	MONTANIE	André	AE	
Mme	LEPINE	Thérèse	P	
M.	FOURNIER	Thierry	AE	A Vincent VAGH
Mme	MERLAN	Janine	AE	
M.	MENNEGAND	Daniel	AE	
Mme	BUTARD	Anne-Claire	AE	
M.	BUTARD	Claude	AE	
M.	REYNIER	Louis	AE	
Mme	LIBENZI	Marie-Louise	AE	
M.	FALICON	Pierre	AE	A Dominique QUINCHON
Mme	ANDRAU	Anne-Marie	AE	A Jean-Pierre ANDRAU

## AFFECTATION DES RESULTATS :

L'affectation des résultats relève de la **compétence de l'Assemblée Générale**,  
une proposition d'affectation des résultats a été remise à chaque membre, elle est rédigée sous forme de tableau.  
Ce document explique chaque affectation de résultat pour chaque établissement ou service. Il est commenté.

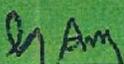
Le Président propose ensuite d'adopter la résolution d'affectation des résultats 2018 prise par  
le Conseil d'administration qui a procédé à l'arrêté des comptes.

La proposition est la suivante :

**L'Excédent global à affecter s'élève à : 181 214,52 €. Il se répartit de la manière suivante :**

**L'annexe aux comptes annuels 2018 est présentée à la fin du présent rapport. Cette annexe est obligatoire.**

Établissement	Résultat	Affectations
CMPP	14 918,68 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SESSAD	50 601,22 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SAAAS	30 102,99 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SSEFS	71 225,70 €	Excédent à imputer au report à nouveau créditeur
SAFEP	9 144,86 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
SIEGE	30 521,42 €	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur
CHANTEMERLE	-25 300,35 €	Déficit à imputer au report à nouveau débiteur

Le Trésorier		Le Président
 Gilbert ASTOIN	A LA VALETTE DU VAR LE 18 AVRIL 2019	 Dominique QUINCHON

# Vote sur les rapports : moral, financier, affectation des résultats, d'activité et projet associatif

Votes Membres Présents avec voix délibérative :  
 12 administrateurs + 1 adhérent + 6 pouvoirs soit 19 votants

Rapport Moral	Pour	Contre	Abstention
Nombre	19		

Président	Projet Associatif		
	Pour	Contre	Abstention
Nombre	19		

Trésorier Général	Rapport Financier			Affectation des résultats		
	Exprimés	Pour	Contre	Exprimés	Pour	Contre
Nombre		19			19	

Secrétaire Général	Rapport d'activité		
	Pour	Contre	Abstention
Nombre	19		

La 101<sup>ème</sup> assemblée générale de l'association est ouverte par M. Dominique QUINCHON, Président, à 08h30.

Elle se poursuit de 10h30 à 12h00 pour un échange sur la société inclusive et solidaire.

Elle est reprise à 13h15 et close 16h00

# Cotisations 2020

## Cotisations proposées

COTISATION	Montant	Votes		
		Pour	Contre	Abstention
Adultes	17 €	19		
Enfants	1 €	19		
PARTICIPATION				
Séjours Chantemerle	2 €	19		

17 € pour les adultes

1 € pour les mineurs  
: par enfant ou par  
classe

Participation

2 € pour les  
bénéficiaires d'un  
séjour à Chantemerle  
(adultes-enfants)

# Election au Conseil d'Administration

Candidatures

CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

Civilité	NOM	Prénom	Votes		
			<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
M.	ANDRAU	Jean-Pierre	18	1	
M.	CONSTANS	Pierre	19		
Mme	GALLI	Annie	18	1	
M.	GOMEZ	José	19		

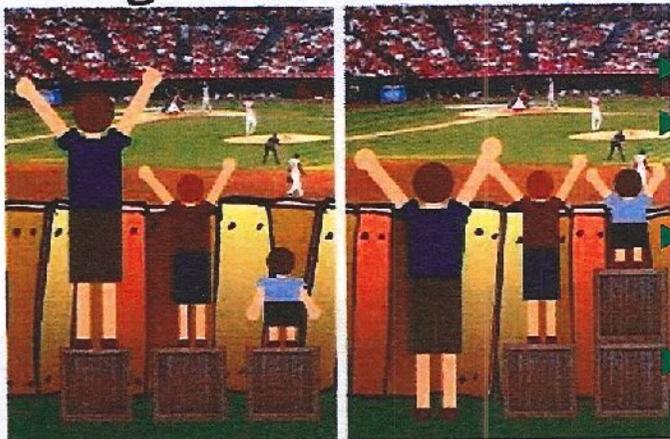
# Rapport Moral du Président des PEP83

Solidarité en actes

Société Inclusive en marche →

**Intégration**

**Inclusion**



*Nos ambitions prennent appui sur quatre piliers*

- ▶ Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive,
- ▶ Œuvrer pour une école de la république véritablement inclusive,
- ▶ Contribuer à renforcer les liens sociaux dans les territoires pour une société plus solidaire,
- ▶ Développer une approche participative citoyenne pour permettre l'émancipation de tous.

▶ Les PEP, c'est d'abord la solidarité.

▶ Les PEP, plus proche de nous, c'est la société inclusive.

# Orientation et Projet des PEP83

2018-2019



2019-2023

Projet

Réalisation au travers de trois grands pôles d'activités liées,

Formation

▶ *aux politiques sociales, médico-sociales et de santé,*

Insertion

▶ *aux politiques éducatives, vacances, loisirs et culture,*

Evolution

▶ *aux politiques éducatives et sociales de proximité.*

*En faisant de l'émancipation et du renforcement des capacités des personnes, un objectif central de sa stratégie pour la mise en œuvre d'une société solidaire et inclusive, Agir pour une société solidaire et inclusive, c'est respecter chaque être humain dans sa singularité, sa richesse, son projet de vie*

# Rapport Financier du Trésorier Général Exercice 2018

## Affectation des résultats



**Le Trésorier**

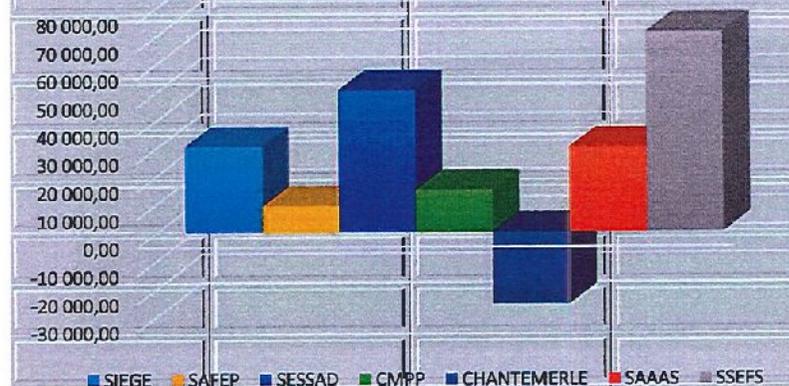
Gérer c'est prévoir

Les  
**pep**  
83

La solidarité en action

	SIEGE	SAAAS	SSEFS	SAFEP	SESSAD	CMPP	CHANTE- MERLE
CHARGES	243 172,22	1 494 527,37	1 097 739,40	79 079,85	888 345,52	1 561 236,15	646 040,94
PRODUITS	273 693,64	1 524 630,36	1 168 965,10	88 224,71	938 946,74	1 576 154,83	620 740,59
<b>RESULTATS</b>	<b>30 521,42 €</b>	<b>30 102,99 €</b>	<b>71 225,70 €</b>	<b>9 144,86 €</b>	<b>50 601,22 €</b>	<b>14 918,68 €</b>	<b>-25 300,35 €</b>

### Proposition d'affectation des résultats par services



SIEGE	30 521,42 €	Report à nouveau
SAFEP	9 144,86 €	Report à nouveau
SESSAD	50 601,22 €	Report à nouveau
CMPP	14 918,68 €	Report à nouveau
CHANTEMERLE	-25 300,00 €	Report à nouveau
SAAAS	30 102,99 €	Report à nouveau
SSEFS	71 225,70 €	Report à nouveau

# Commission Projet Associatif

## Connaître son passé pour se projeter dans le futur

- ▶ Les PEP 83 sont nés en 1916 afin d'aider les orphelins de guerre à fréquenter l'école publique.
- ▶ En 1959, à la suite de la rupture du barrage de Malpasset de Fréjus et grâce aux dons des écoliers de France, les PEP83 bâtissent le centre de Chantemerle situé à Seyne-les-Alpes (Alpes de Haute Provence).
- ▶ Au début des années 2000, les PEP83 développent leur secteur médico-social en direction des jeunes ayant des troubles sensoriels, cognitifs, psychologiques ou auprès des enfants malades.



DE BUREAU (1916) - 1711 - 1712



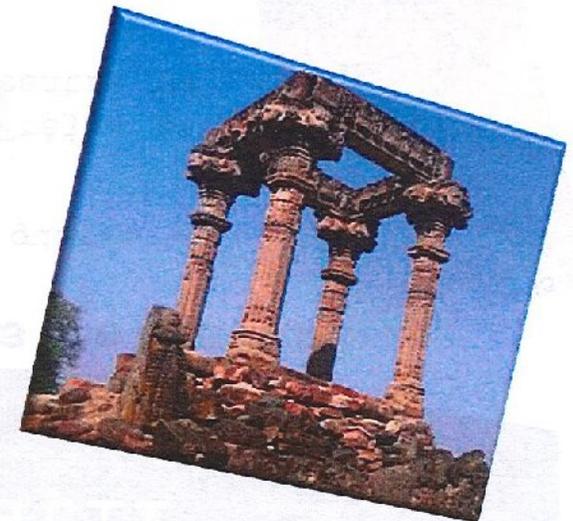
Les  
pep  
83  
La solidarité en action

# Commission Projet Associatif

**Construire demain en fondant sur la solidarité et l'inclusion**

► **Nos ambitions s'appuient sur quatre piliers**

- ❖ *Promouvoir et mettre en œuvre un projet de société inclusive* garantissant l'accès de tous aux droits communs et s'appuyant sur la mixité sociale ;
- ❖ *Œuvrer pour une école de la république* véritablement inclusive, mieux à même de lutter contre les déterminismes sociaux, au service d'une société elle-même inclusive ;
- ❖ *Contribuer à renforcer les liens sociaux* dans les territoires pour une société plus solidaire. ;
- ❖ *Développer une approche participative citoyenne* pour permettre l'émancipation de tous.



# Commission Projet Associatif

Nos ambitions se déclinent en 3 axes majeurs dans la promotion et la mise en œuvre, et se réalisent au travers de

Trois axes :

## 3 grands pôles d'activités

► de conditions garantissant l'accès de tous au droit commun dans les secteurs de l'éducation, de la formation, de la connaissance, du savoir, de la santé, de la culture, des loisirs et du sport,

► l'égalité de tous devant l'accès aux soins en développant l'offre sur le territoire régional

► des valeurs de citoyenneté et de solidarité qui visent à lutter contre les inégalités, les exclusions sociales.



Trois pôles :

► politiques sociales, médico-sociales et de santé ; unité d'action, logique de dispositif, nouvelles offres, accompagnement,

► politiques éducatives, vacances, loisirs et culture ; développer accueil handicapés et mixité sociale, diversifier le contenu des séjours,

► politiques éducatives et sociales de proximité ; développer les réseaux partenariaux, accès à la connaissance et à la culture, créant des établissements d'accueil « petite enfance » ou à destination des « migrants », solidarité, proximité...



# Rapport d'Activité du Secrétaire Général des PEP83

Valorisation du travail des  
bénévoles pour 2018

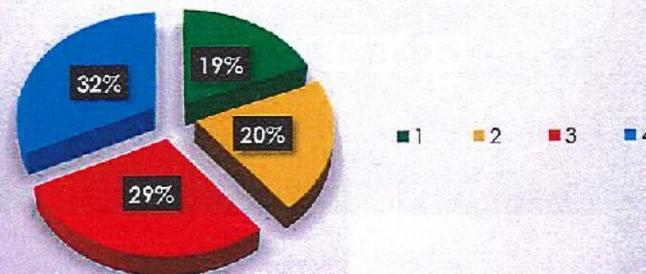
**Bénévolat**



- ▶ Les administrateurs bénévoles veillent à ce que l'argent public soit employé au mieux au service des enfants
- ▶ Parmi les motifs d'engagement citoyen, l'égalité est affirmée comme premier principe républicain, (30% des français souhaitent s'engager contre les inégalités et pour la défense des Droits de l'Homme).

Nature	Nombre de réunions	Volume horaire
Conseil d'Administration & bureau	9 CA & 5 Bureaux	469,75 h
Commissions	81 réunions	516,30 h
Travaux administrateurs hors vie statutaire	Équivalent à 0,40 ETP	720,00 h
Participation des administrateurs à la vie fédérale		800,00 h
		<b>2506 h</b>

Répartition des temps  
dévolus au bénévolat



# Rapport d'activité du Siège

## Pôles et missions

### Services Généraux

#### Points marquants :

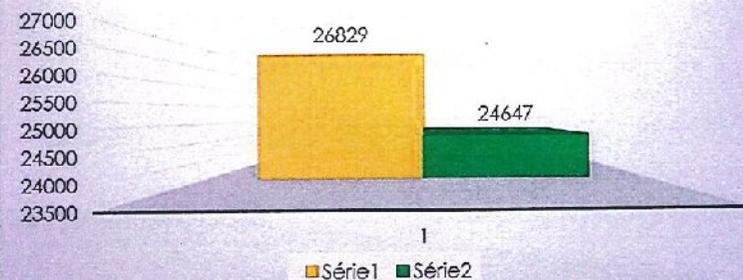
- ▶ Mise en place de nouvelles chartes informatique et charte d'utilisation des véhicules
- ▶ Soutien à la mise en place de la fibre et lignes SDSL pour installer le dossier de l'utilisateur
- ▶ Mise en place des défibrillateurs sur l'ensemble des plateaux

### Service comptabilité

Travail d'analyse des comptes analytiques  
→ évolutions du volume des saisies comptables  
: 24647 lignes saisies en 2017 et 26829 en 2018

## Le pôle comptabilité en quelques chiffres et services généraux

### Evolution du Volume des écritures 2017-2018



## Projet

La création d'une crèche associative inclusive est en cours sur le plateau de la Valette



# Les travaux des commissions

## Le compte-rendu des commissions

- ▶ Commission Solidarité : Attribution des aides sollicitées, examen des dossiers, ...
- ▶ Commission Communication : Produits et outils d'information, gestion des manifestations,...
- ▶ Commission Patrimoine & Travaux : Maintenance du patrimoine, suivi des travaux et acquisitions,...
- ▶ Commission Projet associatif : Mise en chantier de grilles d'observation des actions menées,...



# La Commission Solidarité

## Présentation - fonctionnement

- ▶ Une démarche de solidarité inscrite dans l'histoire des PEP,
- ▶ Une réponse volontariste aux situations de souffrance, de misère matérielle et morale.
- ▶ Un financement diversifié : Subventions (Communes, Fédération), cotisations élèves et adultes, Dons éventuels.
- ▶ Un Soutien financier dans divers domaines : aides à la demi-pension, aides à la participation aux classes de découvertes, aides ponctuelles et à caractère urgent (situations exceptionnelles).

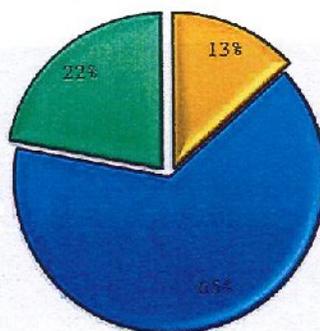
# Bilan de l'année 2018

- Travail de la commission : 492 h de bénévolat pour une aide d'un total de 16 624,92 €.

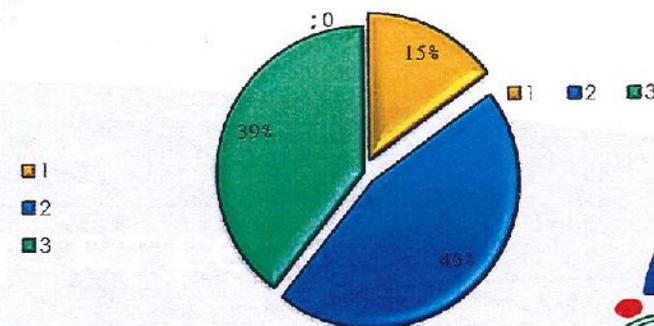
## Répartition de l'aide distribuée

Domaines d'action	Nombre de demandes	Aide octroyée	%
Secours d'urgence : décès, divers...	18	2 203,20 €	13,30%
Demi-pension	205	10 773,72 €	64,80%
Classes découvertes	55	3 648,00 €	21,90%
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>16 624,92 €</b>	<b>100,00%</b>

Aides allouées (répartition 2018)



Aides allouées (répartition 2017)



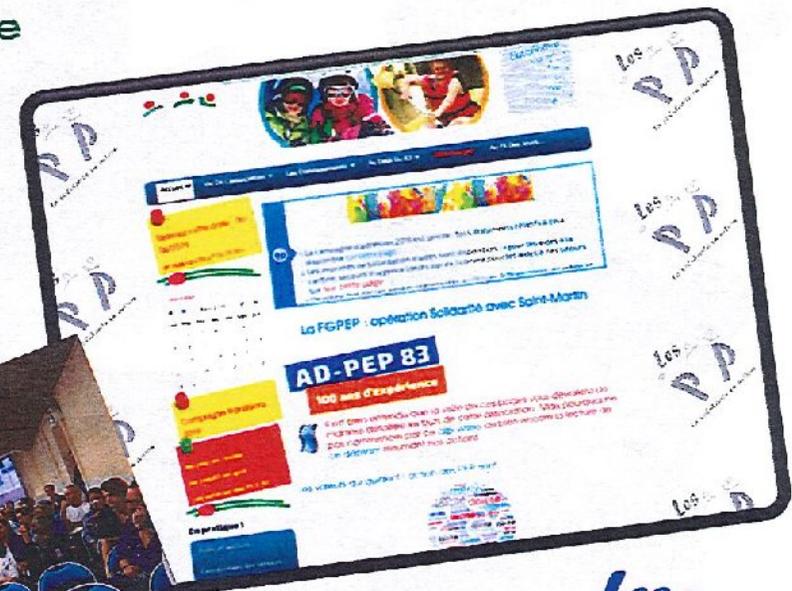
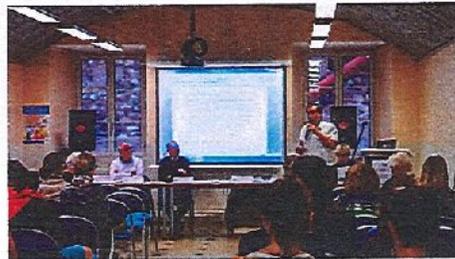
# Commission Communication 2018

## Travail d'amélioration des supports de communication externe et interne

Avec l'aide précieuse de Noël DUBAU pour la conception des documents en direction du site internet de l'association.

► Organisation de la journée associative

*« Promouvoir l'offre de soins, l'accès de tous au droit commun et lutter contre les inégalités : la mutualisation des compétences, une réponse possible aux PEP83 ».*



**Les PEP 83**  
La solidarité en action

# Commission Communication 2018

## Travail d'amélioration des supports de communication externe et interne

### ► Préparation de la centième AG

*« Agir pour une société plus solidaire et inclusive en milieu rural. »*

*Radio verdon : interviews radio et télé..*

### ► Projet fédéral « ouverture vers l'Europe et l'international »

*Rencontre avec l'équipe éducative de l'Institut Pastonchi (Arma di Taggia - Italie et réciproquement, accueil à la Valette et au Muy.*

### ► Actions de promotion dans les lycées lors de journées thématiques



# La Commission Patrimoine et Travaux

## Travaux effectués année 2018

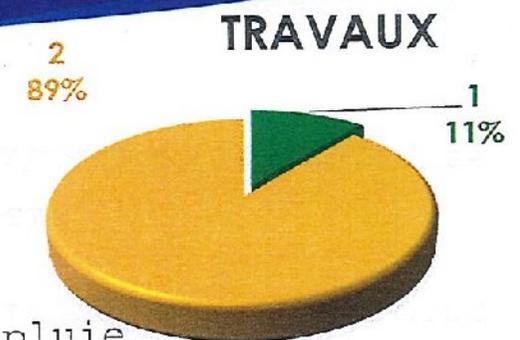
### ► Le Muy : 11 416,93 €

- ❖ Mise en sécurité du sous-sol contre les inondations,
- ❖ Travaux de canalisation vers parking - collecteur d'eau de pluie,
- ❖ Pose de stores aux fenêtres du bâtiment.

### ► Centre de Chantemerle : Une deuxième tranche des travaux: 90 083,92 €

#### ❖ B1: Isolation des combles.

- ❖ Travaux plomberie sur canalisations
- ❖ Raccordements eaux usées et divers
- ❖ Alimentation électrique nouvelles normes EDF



# Travaux décidés en 2018 en cours de réalisation

## ► B2:

- ❖ Remplacement chaudière , canalisations sanitaires et divers dans les cinq appartements,
  - ❖ Mise en conformité alimentation électrique enterrée et divers,
  - ❖ Travaux de doublages des plafonds avec isolation et installations électriques dans les cinq appartements.
- Pour info : Prévision - Dépôt du permis de construire sur travaux pour continuer la modernisation du centre de vacances



# PÔLE DES POLITIQUES SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

## Le SAPAD dans le Var : pour qui ?

- ▶ Pour tous les élèves varois, absents pour problèmes de santé.
- ▶ Sur une période de 15 jours minimum ou pour des absences récurrentes sur une longue période (pathologies chroniques)

## Le SAPAD dans le Var : pour quoi ?

- ▶ Assurer la continuité du droit à l'éducation
- ▶ Favoriser le retour à la scolarisation

## Le SAPAD dans le Var : comment ?

### Origines des demandes d'intervention du SAPAD

- ▶ Elles peuvent émaner des familles, des établissements scolaires ou médicaux.
- ▶ La justification médicale des demandes est étudiée par les médecins de l'Education Nationale.

### Un projet personnalisé

Lorsque la demande est jugée recevable, un projet pédagogique est élaboré en concertation avec chacune des parties prenantes, sous la responsabilité du coordonnateur du service

# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.

## Rapport d'activité du Service d'Aide Pédagogique à Domicile

Assurer la continuité du droit à l'éducation  
pour les élèves atteints dans leur santé

Lieux : Au domicile ou au sein  
d'établissements médicaux ou scolaires

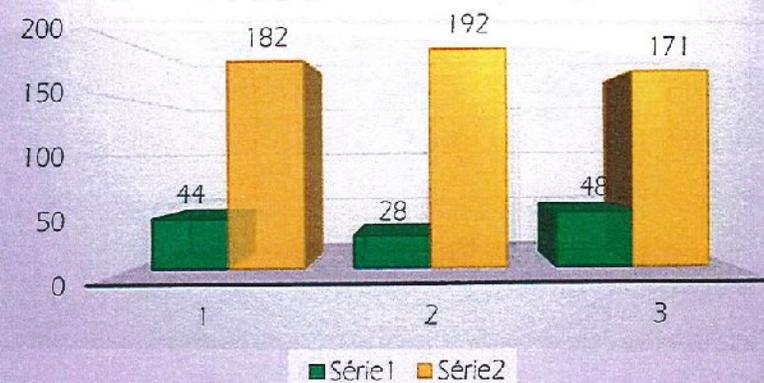
Permettre de favoriser :

- ▶ Le maintien du lien social,
- ▶ Le retour à la scolarisation.



*Le nombre de demandes d'intervention du SAPAD est globalement croissant depuis plusieurs années. Cependant, on note une baisse de dossiers suivis pour le second degré en 2018.*

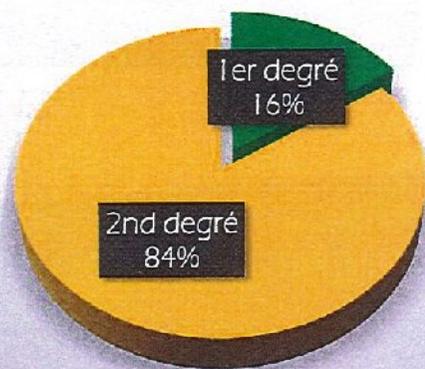
Nombre d'élèves suivis



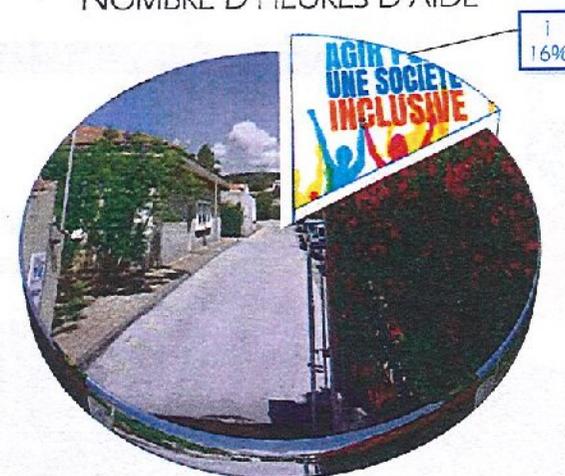
# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.

Rapport d'activité 2018 (volet II)

NOMBRE DE PROFESSEURS



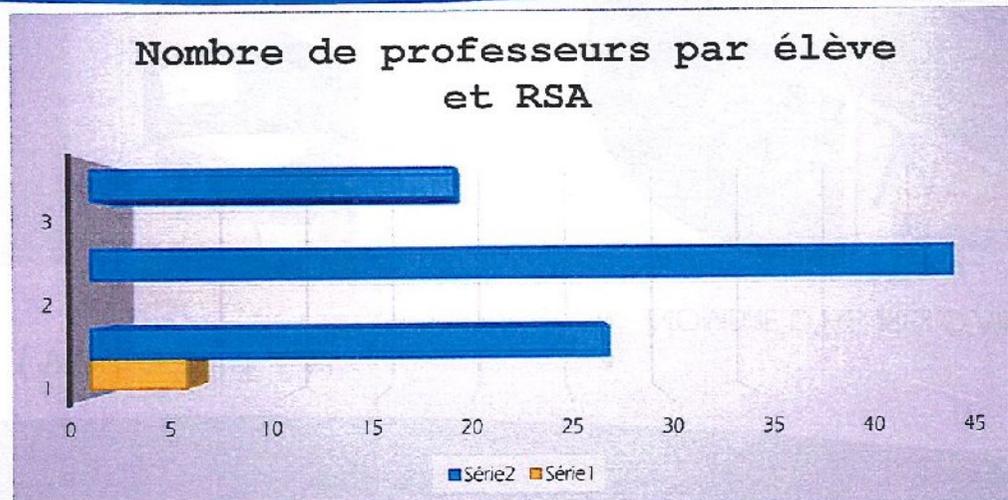
NOMBRE D'HEURES D'AIDE



# La solidarité en action : le S.A.P.A.D.

## Rapport d'activité (volet III)

Le suivi des élèves	1 <sup>er</sup> degré	2 <sup>nd</sup> degré
Pas de professeur	5	27
1 ou 2 professeurs		45
3, 4 ou 5 professeurs		19
Indication de Refus scolaire anxieux RSA (cas déclarés explicitement)	5	21
Dispositif ASERSA		17



La mission du SAPAD est atteinte pour 187 élèves grâce à un travail en collaboration, cependant 32 élèves n'ont pas été suivis. Pour le second degré, la qualité de l'aide est à apprécier au regard du nombre de professeurs qui sont intervenus par élèves. Le dispositif ASERSA (Accompagnement Spécifique des Elèves en situation de Refus Scolaire Anxieux) a montré son intérêt et interroge sur le fait que le SAPAD soit adapté à la prise en charge des RSA (Refus Scolaire Anxieux).

# La solidarité en action : le C.M.P.P.

Le Centre Médico Psycho Pédagogique

Activités	Draguignan	Brignoles
Journées d'ouvertures	210	76
File active en 2018	450	19
Capacité autorisée	8800	600
Activité 2018	10 908	844
Nombre d'enfants reçus première fois en 2018	93	2
Nombre de dossiers clos en 2018	132	2
Nombre de jeunes ayant un PPS	99	19
Nombre d'ETP au 31/12/2018	15,42	1,45

L'équipe  
pluridisciplinaire  
Inscription du service dans les  
orientations de l'association

- ▶ Faciliter la logique de parcours
- ▶ Faciliter l'accès de tous dans les champs de la connaissance, de la culture et des loisirs
- ▶ Favoriser la bienveillance et prévenir la maltraitance

*Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM : 0.12  
ETP d'informaticien et apport de 0.3 ETP d'agent administratif par le  
SESSAD (enseignants mis à la disposition du CMPP 5,25 ETP)*

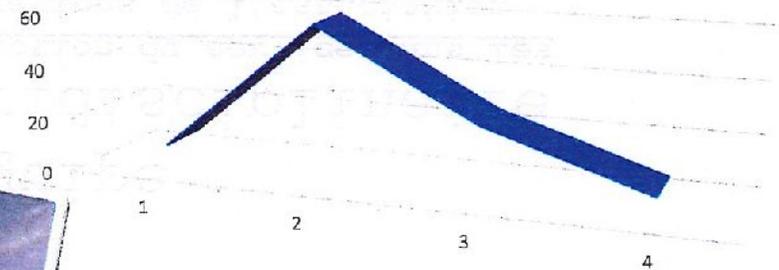
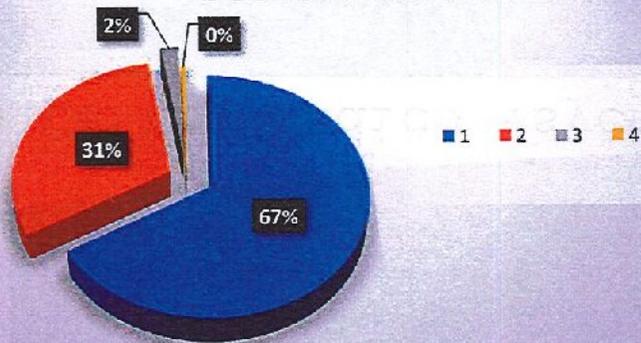
# La solidarité en action : le C.M.P.P. 2018 en quelques chiffres

## Le Centre Médico Psycho Pédagogique

Public accueilli

Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée	Formation professionnelle
21	Ulis : 36 Ordinaire : 262	Ulis : 21 Segpa : 14 Ordinaire : 104	Ulis : 3 Ordinaire : 6	2

### Scolarisation



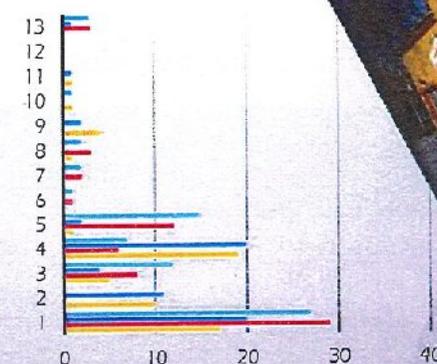
Comme chaque année, plus de la moitié des familles, venues au CMPP de Draguignan l'ont fait sur les conseils de l'école. Pour l'antenne de Brignoles ce sont plutôt d'autres établissements de soins (CMP, Sessad...). 65% des usagers du CMPP de l'antenne de DRAGUIGNAN habitent hors de la ville.

# La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE

## Rapport d'activité 2018

Activités	Le Muy
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	50
Accompagnements au 31/12/18	59
Nombre de suivis – Fille active	73
Activité	11 002 actes
Durée moyenne d'accompagnement	4,5 ans (stable)
Admissions et sorties / Liste d'attente	9 sorties – 11 admis – notifications 62 dont 18 liste d'attente
Nombre d'ETP au 31/12/2018	13,14 (1,72 ETP de l'EN)

Nature du handicap



Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM : 0.16 ETP d'informaticien et 0.3 ETP d'agent administratif au CMPP -

Nombre de communes où le service intervient : 19

Nombre d'écoles : 15, collèges : 8 et lycées : 2

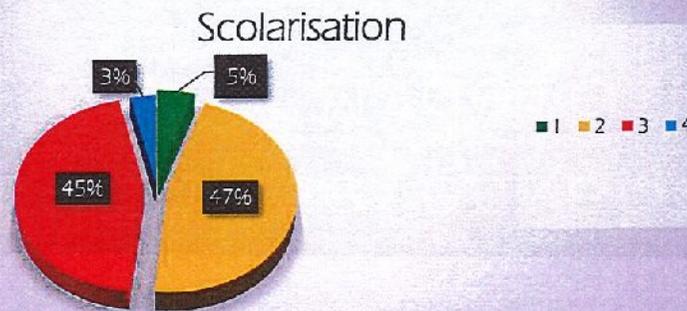
# La solidarité en action : le S.E.S.S.A.D. Madeleine LEMAIRE

## Le Service d'Education et Soins Spécialisés à Domicile

Accompagnement d'enfants présentant des troubles des fonctions cognitives.

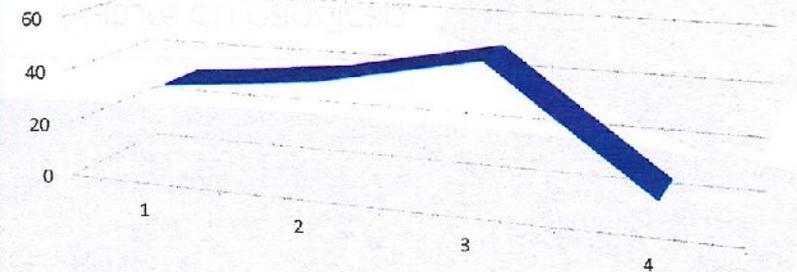


Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Collège	Lycée
3	Ulis : 24	Ulis : 21	Pro : 2
	Ordinaire : 3	Segpa : 2	Non scolarisé : 1
	Ordinaire : 3		



Tranche d'âge	4-6 ans	7-10 ans	11-15 ans	16-19 ans
Taux	3,3	38,9	50,8	7

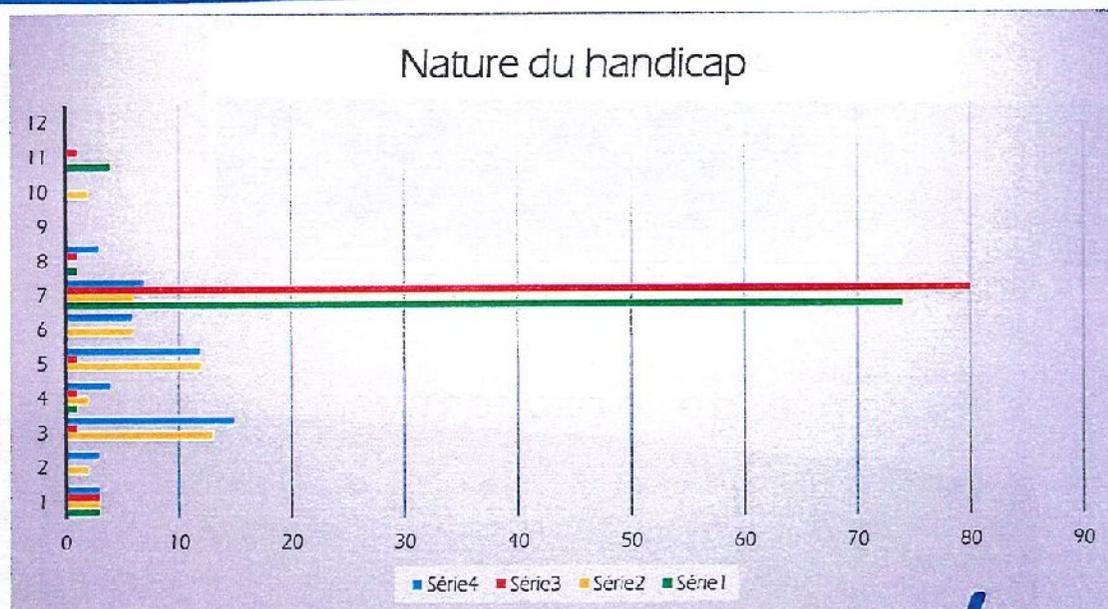
Population concernée



# La solidarité en action : le S.A.A.A.S. - S.A.F.E.P. Charles LOUPOT

## Rapport d'activités 2018

Activités	
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	80 (67 en S3AS & 13 en SAFEP)
Accompagnements au 31/12/18	82
Nombre de suivis - Fille active	94
Activité	20 544 actes
Durée moyenne d'accompagnement	6 ans (stable)
Admissions et sorties / Liste d'attente	12 sorties - 12 admis liste d'attente 4



Nombre d'ETP : 30.43 (dont 9.75 ETP mis à la disposition par l'éducation nationale).

Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM: 0.22 ETP d'informaticien

# La solidarité en action : le S.A.A.A.S. – S.A.F.E.P. Charles LOUPOT



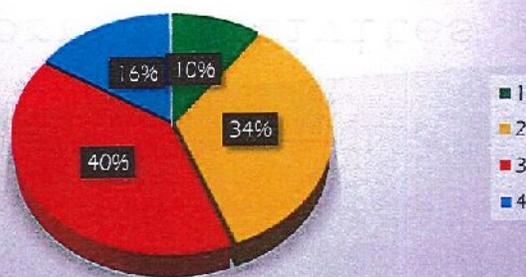
Le Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation

Service d'Accompagnement Familial de l'Education Précoce

Structures complémentaires destinées aux enfants présentant des troubles de la fonction auditive ou visuelle.

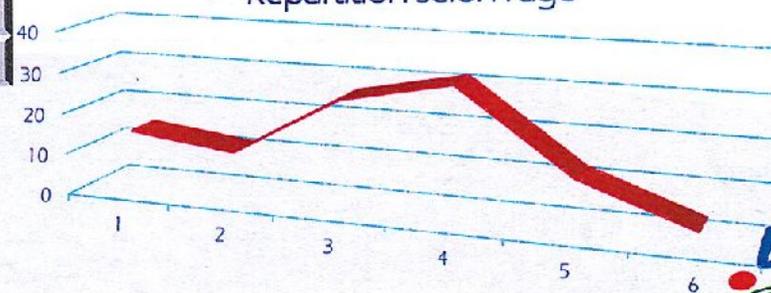
Tranche d'âge	0-3 ans	4-6 ans	07-10 ans	11-15 ans	16-19 ans	20-24 ans
Nbre	13,73	11,57	26,31	31,58	12,63	3,1

Scolarisation



Crèche Domicile	Ecole maternelle	Ecole élémentaire	Secondaire	Autres (IME, IEM, Pouponnière)
7	12	24	28	11

Répartition selon l'âge



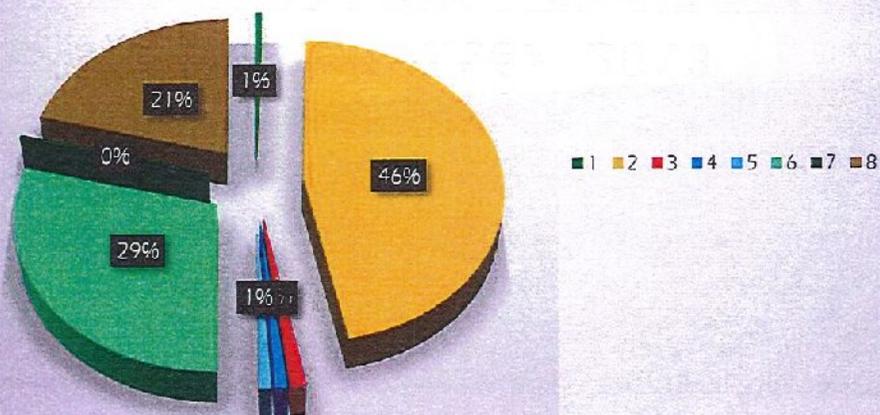
19 enfants ont été accompagnés par le SAFEP et 75 par le SAAAS. Le service a suivi notamment 12 jeunes brailleuses tous scolarisés en milieu ordinaire avec des âges scolaires très différents allant de la maternelle à la l'Université. La principale difficulté demeure l'orientation professionnelle de nos jeunes.

# La solidarité en action : le S.A.A.A.S. - S.A.F.E.P. Charles LOUPOT



## Activité du service

Types d'ouvrages ayant fait l'objet d'une adaptation

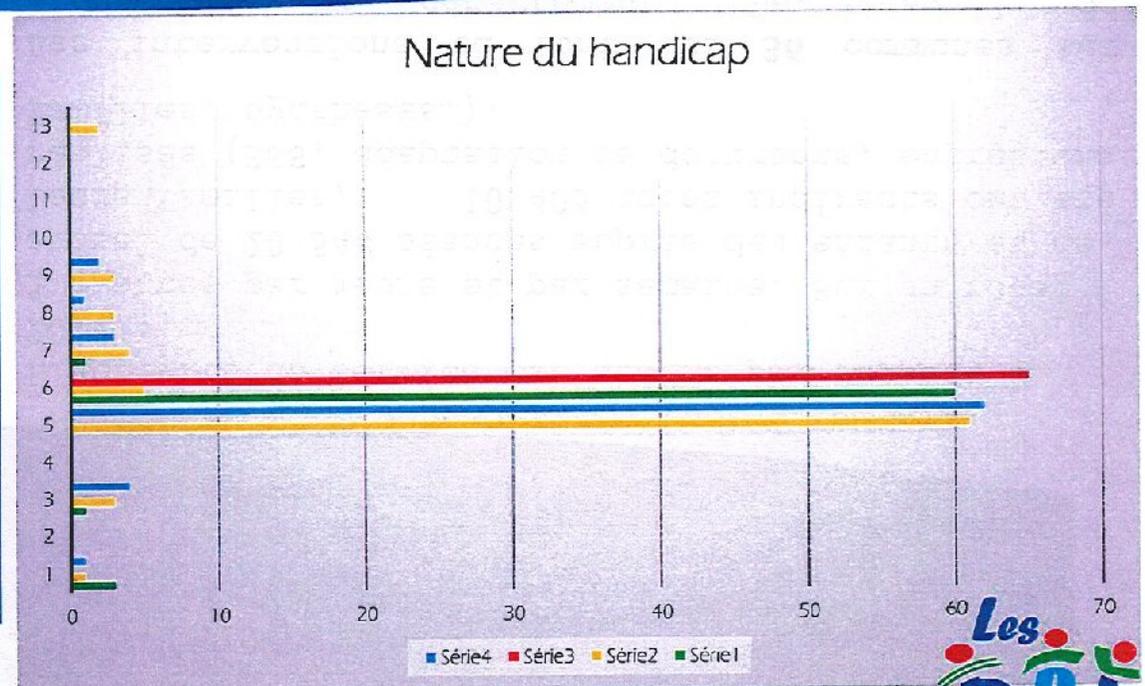


- L'activité du service est stable par rapport à 2017 :  
5.6 actes par jeune et par semaine. Sur un total annuel de 20 544 séances auprès des enfants et de leurs familles, 10 405 actes indirects ont été réalisés (ESS, adaptation de documents, entretiens familles, synthèses...).
- Les interventions se font sur 36 communes sur l'ensemble du département. Le travail de partenariat est réalisé avec 78 établissements de la petite enfance, scolaires, médico-sociaux, de formation professionnelle.
- Le service d'adaptations et de transcriptions de documents

# La solidarité en action : le S.S.E.F.S. - S.A.F.E.P. Jean-Philippe RAMEAU

## Rapport d'activités 2018

Activités	
Journées d'ouvertures	210
Capacité autorisée	65 (57 en SSEFS & 8 en SAFEP)
Accompagnements au 31/12/18	65
Nombre de suivis - Fille active	75
Activité	13 728 actes
Durée moyenne d'accompagnement	7 ans
Admissions et sorties / Liste d'attente	10 sorties - 5 admis liste d'attente 4

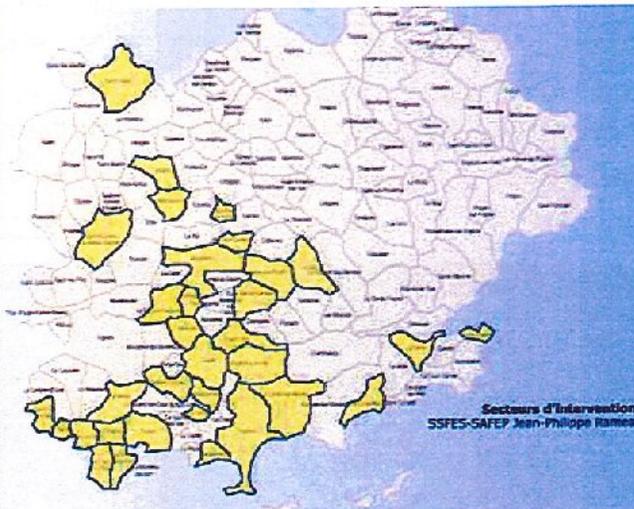
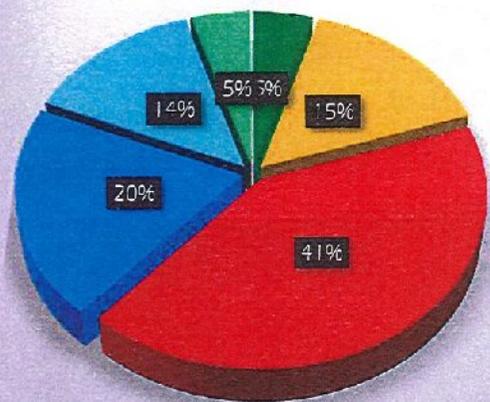


Nombre d'ETP : 16.18 (dont 4.75 ETP mis à la disposition par l'éducation nationale).  
Apport d'ETP vers ou d'un autre service dans le cadre du CPOM: 0.18 ETP d'informaticien

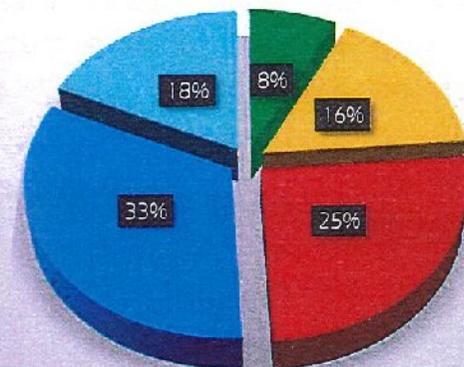
# La solidarité en action : le S.S.E.F.S. - S.A.F.E.P. Jean-Philippe RAMEAU

Le Service de Soutien à l'Education Familiale et à la  
Scolarisation  
Service d'Accompagnement Familial de l'Education Précoce

Scolarisation



Répartition par âge



Résultats aux examens : Cette année 5 jeunes ont passés un examen et l'ont obtenu.

Mention complémentaire pâtisserie : 1 - Bac ST2S : 1 - Bac ST12D : 1 - Bac STL : 1 - CAP électricité : 1

# La solidarité en action : le S.S.E.F.S. - S.A.F.E.P. Jean-Philippe RAMEAU

## Activité du service

- ▶ L'activité du service est stable par rapport à 2017 : 4.52 actes directs par jeune et par semaine (4,54 en 2016). Sur un total annuel de 13 728 actes, 925 actes indirects ont été réalisés (ESS, entretiens familles, synthèses...).
- ▶ Les interventions s'effectuent sur 26 communes différentes dans un rayon de 85 km autour de Toulon. Le travail de partenariat est réalisé avec 46 établissements de la petite enfance, scolaires, de formation professionnelle.

## Public accueilli

11 enfants ont été accompagnés par le SAFEP et 64 par le SSEFS.

Le dépistage précoce de la surdité amène des familles à se tourner vers nous beaucoup plus rapidement.

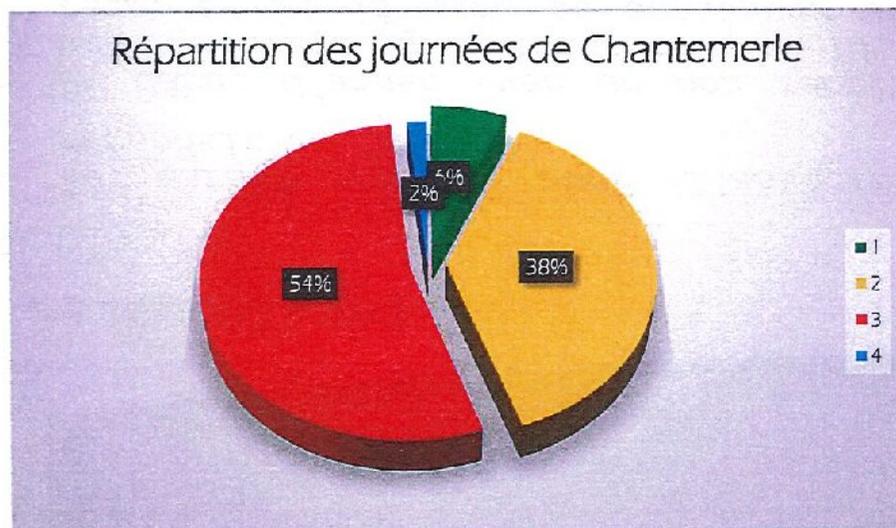
La reconnaissance de nos services par nos partenaires (PMI, service ORL de La Timone, la MDPH et l'Education Nationale, les audioprothésistes...) limite fort heureusement ces temps de recherche pour les familles.

La principale difficulté est de rechercher des solutions alternatives pour les plus grands du SSEFS. Cependant, on constate que les besoins des plus âgés du service demeurent au niveau pédagogique.

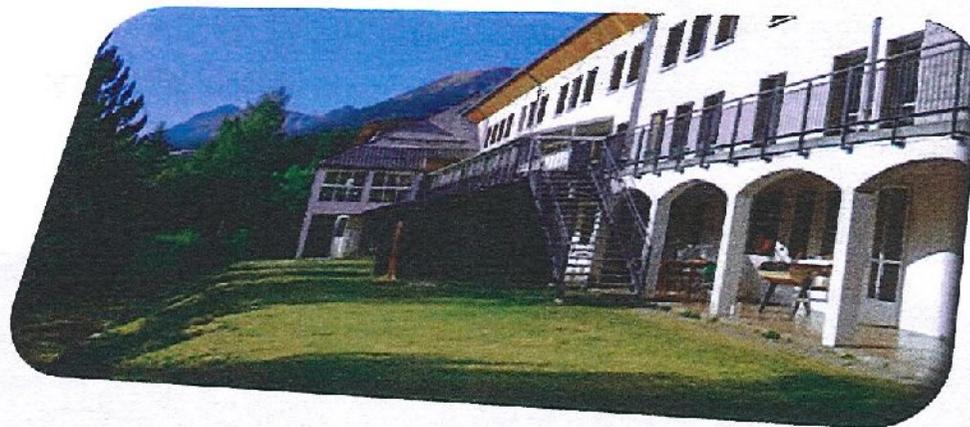
Il est rare d'attribuer les difficultés scolaires rencontrées par certains jeunes à la seule surdité.

# Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

Le nombre de journées en 2018



Centre de Chantemerle à Seyne-les-Alpes :  
classes de découverte, week-ends ski,  
journées groupes en pension complète



*Notons, en 2018 une baisse de 03 % des journées, soit 11 025 journées, encore majoritairement des accueils collectifs de mineurs. Le Centre accueille des adultes et des personnes en situation de handicap car ses équipements sont adaptés.*

# Pôle des politiques éducatives, vacances, loisirs et culture : CHANTEMERLE

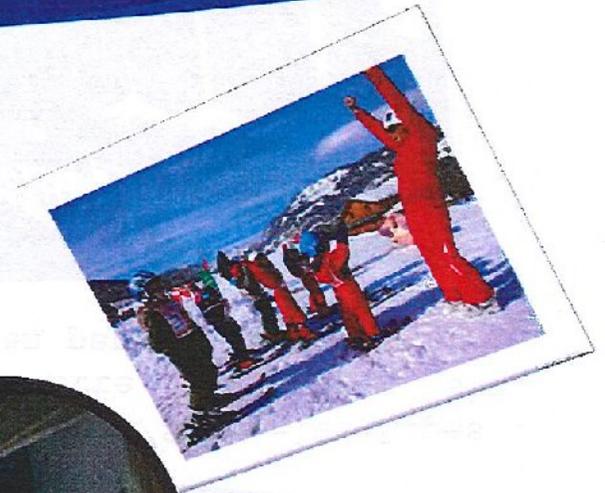
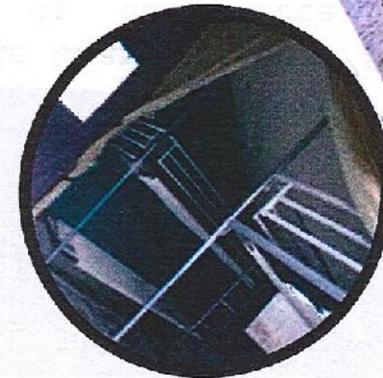
## Perspectives 2019

### Activité

- ▶ *Le marché conclu avec l'association ARAMIS est reconduit en 2019.*
- ▶ *Un début d'année avec un bon remplissage hiver avec une activité qui commence le 14 janvier pour se terminer le 15 mars et continuer sur les classes de cirque jusqu'au 30 mars. Une saison printemps à venir mieux remplie que 2018*

### Travaux - Investissement

- ▶ *changement des pompes de la chaufferie (8000 € environ)*
- ▶ *cloisonnement des dortoirs côté garçons courant avril*
- ▶ *début des travaux d'aménagement des 13 chambres prévu de sept.19 à fév. 20*



# Pôle des politiques éducatives et Sociales de Proximité

## Objectifs

- ▶ *Prévenir et agir contre les inégalités éducatives et sociales entre les territoires et au sein de chacun d'eux en inscrivant notre action dans les politiques publiques territoriales.*

## Deux secteurs pour les PEP83 :

- ▶ *JEUNESSE : Structurer et développer nos actions dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle de tous publics, particulièrement des jeunes*
  - ▶ *Service civique*
  - ▶ *Forum lycéen*
  - ▶ *1001 territoires*
- ▶ *PETITE ENFANCE : Développer une structure Petite Enfance, innovante et atypique, adaptée aux besoins des familles : horaires, parentalité.*



Forum des  
Lycées



# Pôle des politiques éducatives et sociales de proximité

1001 territoires se mobilisent pour la réussite de  
tous les enfants

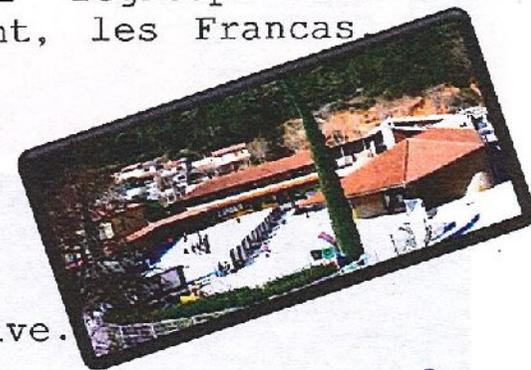
« En associant leurs parents, tous les enfants peuvent  
réussir »

Les PEP font partie du collectif national qui regroupe des  
associations nationales : La Ligue de l'Enseignement, les Francas,  
les CEMEA...

Les buts que nous poursuivons :

- ▶ Chercher à associer les parents,
- ▶ Impulser des logiques de coopération,
- ▶ Mobiliser tous les membres de la communauté éducative.

Les PEP83 ont été déjà interpellées par ce collectif, un projet de  
découverte des paysages ruraux a été partagé avec les parents  
d'élèves de l'école de Méounes. Nous continuons à poursuivre nos  
projets d'actions collectives.



# Pôle des politiques éducatives et sociales de proximité

## Les Services Civiques

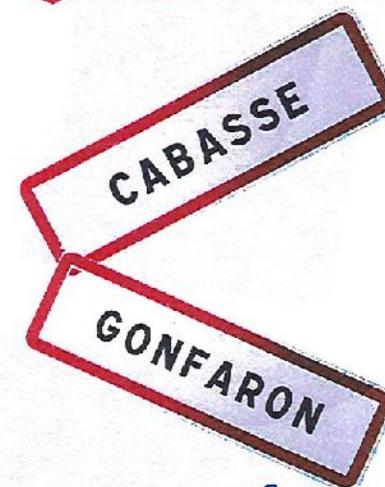
Projet à l'intention du service civique de jeunes en décrochage scolaire

### Objectifs

- ▶ Offrir à des jeunes la possibilité de s'engager dans une mission d'intérêt général qui les intéresse
- ▶ Permettre à des jeunes qui ont du mal à s'insérer dans le vie active d'effectuer un service civique qui soit en lien avec leur projet de vie et leur projet professionnel. Cette mission favorise leur retour en formation qualifiante et leurs débouchés à l'issue de cette période d'engagement
- ▶ Leur donner des formations : aux premiers secours PSC1, éducation à la citoyenneté et outils méthodologiques de planification de projet professionnel

Nos jeunes sont mis à la disposition des municipalités, pour cette année 2018 : les municipalités de Cabasse et Gonfaron.

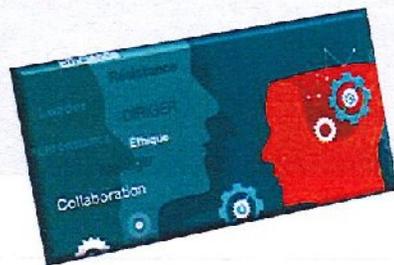
Nous avons assuré leur formation.



# Construire un partenariat au bénéfice des usagers

## Les partenaires

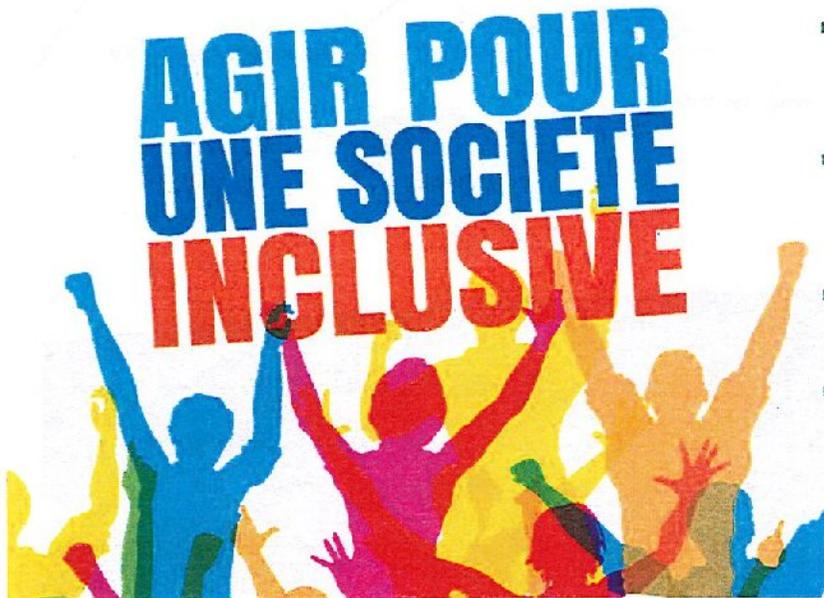
- ▶ Commission départementale de consultation des personnes handicapées C.D.C.P.H. auprès de la M.D.P.H.
- ▶ Comité Entente Inter-associatif du Var
- ▶ Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (C.D.C.A.)
- ▶ Centre Régional d'Etudes d'Actions d'Informations (C.R.E.A.I.)
- ▶ Participation aux travaux préparatoires du Schéma départemental médico-social



# Société Inclusive ou société intégrative ?

## Egalité - Equité

- ▶ Avant l'inclusion, la société était construite sur l'exclusion d'abord, la séparation ensuite et l'intégration enfin.
- ▶ Depuis la loi du 08 juillet 2013, le principe de l'inclusion scolaire figure à l'article premier du code de l'éducation.
- ▶ La société inclusive est équitable, elle adapte ses dispositifs aux plus fragiles.
- ▶ La société intégrative est égalitaire cependant elle demande aux personnes de s'adapter à ses dispositifs.



# La solidarité en action : un maillage territorial varois indispensable

Pupilles de l'Enseignement Public du Var

► Association née en 1916, elle a fêté ses cent ans en 2016.

► Les actions sont toujours guidées par les valeurs d'Égalité et de Fraternité sur lesquelles s'appuient les principes de Laïcité, de Solidarité et de Citoyenneté.

► Ces principes et valeurs sont indissociables, s'enrichissent mutuellement dans leurs interactions et participent à la construction d'une société inclusive, éclairée et solidaire.



# Des femmes et des hommes au centre de dispositifs pour le service de tous

Vers un nouvel horizon confortant les projets



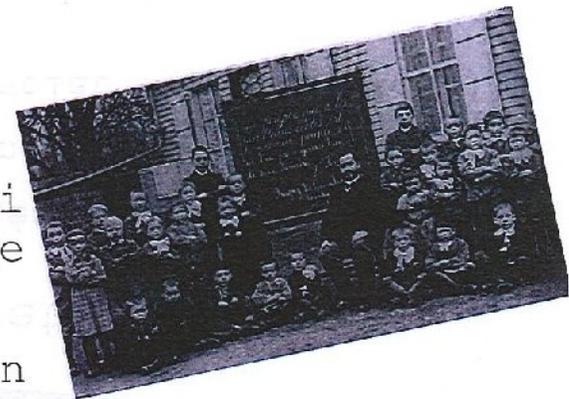
## En quelques chiffres-clés 2018 :

- ▶ Mouvements du personnel : 274
- ▶ Valorisation du bénévolat : 2506 heures (2017)
- ▶ Commission Solidarités : 16 624 € d'aides distribuées pour 278 bénéficiaires
- ▶ Nombre de personnes accompagnées : 793
- ▶ Nombre d'actes : 45 274 une activité stable par rapport à l'année dernière
- ▶ Chantemerle : 11 025 journées

# Un peu d'histoire pour comprendre le passé et appréhender le futur

## L'évolution de la scolarisation des enfants handicapés en trois étapes

- ▶ L'éducation spécialisée : À la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la loi Ferry sur l'instruction obligatoire interroge l'éducabilité des enfants handicapés.
- ▶ L'éducation intégrée : En 1975, la loi d'orientation en faveur des personnes handicapées relance le débat sur la généralisation de la scolarisation.
- ▶ L'éducation inclusive : À la fin des années 1990, les premières critiques émergent dans les pays anglo-saxons et ouvrent la voie à l'éducation inclusive : l'enfant handicapé ne doit plus être un simple visiteur dans les classes, il doit en être pleinement membre.



# L'inclusion, le vivre ensemble, le vivre avec

Ecole inclusive : déjà une réalité

## Èlèves et étudiants en situation de handicap

LES CHIFFRES CLÉS - RENTRÉE 2014

### ÉDUCATION NATIONALE

#### Budget

€ 1,5 milliard par an

#### Èlèves

258 710 élèves en situation de handicap scolarisés

x2 depuis 2006

#### 1<sup>er</sup> DEGRÉ

150 630  
103 540 enfants scolarisés ordinaires  
47 070 en ULIS

#### 2<sup>e</sup> DEGRÉ

108 080  
75 840 enfants scolarisés ordinaires  
32 240 en ULIS

#### Accompagnants

69 000 accompagnants

28 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)

5 000 en IEM en 2014-2015

41 000 personnes en autres aides

#### 109 100 élèves bénéficiaires d'une aide

x4 depuis 2006

77 700 élèves bénéficiaires d'un aide individuelle

31 400 d'une aide individualisée

#### Formation

en 2015-2016

97 000 journées de formation continue ont été réalisées au bénéfice de

47 500 stagiaires

#### 1<sup>er</sup> DEGRÉ

54 200 journées

#### 2<sup>e</sup> DEGRÉ

42 800 journées

#### 1<sup>er</sup> DEGRÉ

19 900 stagiaires

#### 2<sup>e</sup> DEGRÉ

27 600 stagiaires

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

#### Étudiants

18 200 étudiants en situation de handicap

x2 depuis 2006

12 000 étudiants bénéficiaires d'un accompagnement spécifique

#### DES DISPOSITIFS RECONDUITS

- charge université handicap mise en place de dispositifs d'accompagnement spécifique
- schéma directeur handicap amélioration des conditions d'accès à l'enseignement supérieur

\*Chiffres pour l'année scolaire 2014-2015

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Recherche

## Les chiffres de l'inclusion scolaire

- ▶ À la rentrée 2015, le ministère de l'Éducation nationale recensait un total de **350 300** enfants handicapés scolarisés, contre 235 000 dix ans auparavant.
- ▶ **80 %** d'entre eux ont été accueillis en milieu ordinaire et **20 %** ont été scolarisés en établissements hospitaliers ou médicoéducatifs. Lorsqu'ils sont accueillis en milieu ordinaire, **70 %** des enfants suivent une scolarisation individuelle et **30 %** sont accueillis en Ulis (*Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire sont des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap*).



La solidarité en action

ÉCOLE INCLUSIVE



Une tout autre école  
est possible !

Merci de votre attention



# ASSOCIATION DES PEP 83

## RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2018

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été présentés aux administrateurs lors du Conseil d'Administration de mars 2019 et vous sont remis ce jour en Assemblée générale, afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous puissiez les examiner et prendre connaissance de l'activité de l'Association pendant ledit exercice.

2018 est la sixième année de mise en place du traitement de l'ensemble des opérations comptables et financières à partir de la plateforme commune PEP 06 / PEP 83 créée par la convention inter associative intitulée : « Convention spécifique d'action pour la participation des PEP 83 à la Plate-forme de services des PEP 06 » du 22 novembre 2012 et son annexe.

### A. Résultat de l'Association et de ses établissements ou services

#### BILANS

##### Bilan consolidé de l'Association

Le total du bilan s'élève à : 7 389 142,48 € contre 7 319 967,64 € pour l'exercice 2017.

Le résultat de l'exercice 2018 est un excédent de 181 214,52 € contre un excédent de 116 046,34 € pour l'exercice 2017.

BILAN CONSOLIDE AU 31.12.2018				
ACTIF	EXERCICE 2018			2017
	Montant brut	Amort et prov	Montant net	Montant net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Autres immobilisations incorporelles	54 180,05	52 848,78	1 331,27	2 895,72
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	1 169 035,44	2 911,62	1 166 123,82	1 159 548,19
Constructions	6 751 523,56	3 320 788,53	3 430 735,03	3 575 751,52
Installations techniques, matériel et outillage	330 443,29	292 171,58	38 271,71	38 158,31
Autres immobilisations corporelles	780 453,28	674 885,51	105 567,77	90 939,69
Immobilisations corporelles en cours	151 618,81		151 618,81	32 251,36
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations et créances rattach. / particip.				
Autres titres immobilisés	1 387,25		1 387,25	1 387,25
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 944,00		3 944,00	4 050,00
<b>TOTAL I</b>	<b>9 242 585,68</b>	<b>4 343 606,02</b>	<b>4 898 979,66</b>	<b>4 904 982,04</b>
<b>COMPTES DE LIAISON</b>				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS ET EN COURS</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	9 835,00		9 835,00	10 530,06
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES ET ACOMPTE VERSES / COMMANDES</b>	20 448,78		20 448,78	15 690,39
<b>CREANCES (2)</b>				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	42 931,73		42 931,73	26 989,54
Autres créances	82 223,53	2 648,20	79 575,33	85 179,51
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	37 133,50		37 133,50	37 133,50
<b>DISPONIBILITES</b>	2 288 531,27		2 288 531,27	2 229 843,99
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	11 707,21		11 707,21	9 618,61
<b>TOTAL III</b>	<b>2 492 811,02</b>	<b>2 648,20</b>	<b>2 490 162,82</b>	<b>2 414 985,60</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Ecart de conversion (actif) VI				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>11 735 396,70</b>	<b>4 346 254,22</b>	<b>7 389 142,48</b>	<b>7 319 967,64</b>

### L'actif du bilan consolidé

L'actif immobilisé est quasi stable, en diminution de 0,12% pour un montant net de 4 898 979,66 € contre 4 904 982,04 € en 2017.

L'actif circulant est en augmentation de 3,11 % pour un montant net de 2 490 162,82 € contre 2 414 985,60 € en 2017.

Les disponibilités à court terme (trésorerie) progressent de 3,11 % pour un montant net de 2 288 531,27 € contre 2 229 843,99 € en 2017. Le montant des disponibilités à court terme s'établit toujours à un très bon niveau.

L'analyse du bilan financier donne un ratio de Fonds de Roulement Net Global en jours de dépenses décaissables égal à 102 jours.

La norme pour une organisation de notre catégorie est un ratio compris entre 30 et 60 jours. À 102 jours, on peut dire que l'association dispose d'une très bonne autonomie financière. Toutefois, ce ratio est à surveiller, il était de 157 jours en 2017, en baisse sensible du fait de la baisse des financements stables. La reprise de la provision pour renouvellement des immobilisations de 500 000 € sur le CMPP sans revente du terrain à ce jour, entraîne une forte baisse du fonds de roulement d'investissement, baisse qui se répercute sur le FRNG.

Le ratio de trésorerie relative s'élève à 2,49. La norme étant comprise entre 1 et 2. La situation de l'association est très satisfaisante au vu de ce ratio. Ce ratio était supérieur à 5 en 2017. Sa forte diminution résulte de la constatation de la dette au 31/12/2018 vis-à-vis de l'ARS correspondant au remboursement des 500 000 € relatifs au terrain de Brignoles.

BILAN CONSOLIDE AU 31/12/18		
PASSIF		
	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE</b>	825 648,09	825 648,09
<b>FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE</b>		
Dons et legs		
Subventions d'investissement	25 458,99	25 458,99
<b>RESERVES</b>		
Excédents affectés à l'investissement	1 845 076,43	1 787 977,37
Réserve de compensation	487 402,65	487 402,65
Réserve de couverture du BFR	192 095,95	192 095,95
Autres réserves	342 325,71	342 325,71
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	-174 700,29	-233 647,57
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT) (2)</b>	181 214,52	116 046,34
<b>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT (non renouvelables)</b>	176 961,40	216 857,84
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		
Couverture du besoin en fonds de roulement	89 715,75	89 715,75
Provision pour renouvellement des immobilisations	441 894,91	980 277,56
Réserves des plus-values nettes d'actif	294 146,24	294 146,24
<b>TOTAL I</b>	<b>4 727 240,35</b>	<b>5 124 304,92</b>
<b>COMPTES DE LIAISON</b>		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	379 150,00	407 062,00
<b>TOTAL III</b>	<b>379 150,00</b>	<b>407 062,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement	1 080,08	15 406,03
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 080,08</b>	<b>15 406,03</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)	1 238 698,73	1 299 723,26
Emprunts et dettes financières divers (5)	9 512,89	2 112,05
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 526,64	55 649,34
Dettes sociales et fiscales	381 442,54	377 082,78
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	59 055,97	33 213,98
Autres dettes (6)	505 625,28	5 301,28
Produits constatés d'avance	12 810,00	112,00
<b>TOTAL V</b>	<b>2 281 672,05</b>	<b>1 773 194,69</b>
<b>Ecart de conversion (passif) TOTAL VI</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>7 389 142,48</b>	<b>7 319 967,64</b>

Les capitaux propres sans droit de reprise restent inchangés à 825 648 € pour un total de fonds propres s'élevant à 4 727 240,35 € en 2018. Ils s'élevaient à 5 124 304,92 € en 2017 soit une baisse de 7,75 %. Cette baisse résulte de la reprise de la provision pour renouvellement des immobilisations de 500 000 €. Le montant total des capitaux propres est en nette baisse.

Les réserves et le report à nouveau sont modifiés par l'affectation des résultats décidée par l'Assemblée Générale ordinaire de 2017. La répartition est la suivante :

<b>RESERVES</b>	2018	2017	2016	2015
Excédents affectés à l'investissement	1 845 076,43	1 787 977,37	1 751 251,84	1 640 711,17
Réserve de compensation	487 402,65	487 402,65	432 490,45	396 326,74
Réserve de couverture du BFR	192 095,94	192 095,94	192 095,95	192 095,95
Autres réserves	342 325,71	342 325,71	342 325,71	342 325,71
<b>REPORT A NOUVEAU</b>	-174 700,29	- 233 647,57	- 227 864,14	- 278 277,34

Les provisions pour risques et charges sont en baisse de 27 912 € € soit -6,86% par rapport à 2017. Elles s'établissent à 379 150 € contre 407 062 € en 2017. La baisse est liée à des départs de salariés (départs en retraite, sorties de salariés avec une ancienneté significative).

Les dettes sont en augmentation de 28,68 % soit 508 477,36 €. Elles s'établissent à 2 281 672,05 € contre 1 773 194,69 € en 2017. La hausse est liée à la constatation de la dette avec l'ARS concernant le terrain de Brignoles.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont en diminution de 4,70 %. Ils s'établissent à 1 238 698,73 € contre 1 299 723,26 € en 2017. Aucun emprunt nouveau n'a été contracté par l'association en 2018. Le montant du capital remboursé en 2018 s'élève à 61 024,53 €.

La capacité théorique d'emprunt s'élève à 2 705 313 €

Le ratio d'indépendance financière est de 34,54 % - (la norme pour une organisation comme la nôtre est un ratio inférieur à 50 %). Autrement dit, ce ratio mesure notre niveau de dépendance aux organismes prêteurs.

## **Compte de résultat consolidé de l'Association**

## COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS 2018

	2018	2017
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achat de matières et fournitures	225 011,02	214 491,57
Variation de stocks	-3 593,14	-3 111,32
Services extérieurs et autres	617 134,65	551 774,48
Impôts Taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	209 511,14	207 018,06
- Autres	23 986,90	25 061,84
Charges de personnel		
- salaires et traitements	2 308 429,47	2 258 428,48
- Charges sociales	1 093 366,00	1 111 731,98
Dotations aux amortissements et provisions		
Dotations aux amortissements		
- Des immobilisations	358 976,42	489 525,09
- Des charges d'exploitation à répartir		
Dotations provisions		
- Sur actif circulant	2 648,20	420,00
- Pour risques et charges d'exploitation	38 291,00	48 829,00
Autres charges	63 079,44	62 467,21
<b>TOTAL I</b>	<b>4 936 841,10</b>	<b>4 966 636,39</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	28 517,87	29 876,52
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL II</b>	<b>28 517,87</b>	<b>29 876,52</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion		
- Exercice courant	641 789,36	684,72
- Exercices antérieurs	1 764,20	18 425,38
Sur opérations en capital	4 745,95	960,14
Dotations aux amortissements et aux provisions réglementées		
- pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux autres provisions réglementées		
- Réserves des plus values nettes d'actif	6 205,19	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	675,00	7 365,98
Impôts sur les sociétés	755,51	802,70
<b>TOTAL III</b>	<b>655 935,21</b>	<b>28 238,92</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 621 294,18</b>	<b>5 024 751,83</b>
<b>RESULTAT CRÉDITEUR : EXCÉDENT</b>	<b>181 214,52</b>	<b>116 046,34</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>5 802 508,70</b>	<b>5 140 798,17</b>

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ 2018			
		2018	2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
	Vente de marchandises		
	Prestations de services	705 805,99	708 687,27
	Prestations diverses		
	Dotations et produits de tarification	4 160 035,52	4 131 067,51
	Subvention d'exploitation et participations	59 497,15	86 554,35
	Reprise sur amortissements et provisions	204 124,16	19 635,00
	Transfert de charges	12 399,97	8 853,91
	Autres produits	48 580,01	64 131,15
	<b>TOTAL I</b>	<b>5 190 442,80</b>	<b>5 018 929,19</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
	De participation et des immobilisations financières		
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers	7 523,81	7 991,88
	Reprises sur provisions		
	Transfert de charges		
	Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL II</b>	<b>7 523,81</b>	<b>7 991,88</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
	Sur opérations de gestion		
	- Exercice courant	2 723,01	
	- Exercice antérieur	1 639,04	10 011,41
	Sur opérations en capital	46 796,44	40 463,78
	Reprises sur provisions réglementées		
	- pour renouvellement des immobilisations	538 382,65	38 446,95
	- Sur réserves des plus values nettes d'actif		
	- Sur autres provisions		
	Report des ressources non utilisées des exerc. antérieurs	15 000,95	24 954,96
	Transfert de charges		
	<b>TOTAL III</b>	<b>604 542,09</b>	<b>113 877,10</b>
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>5 802 508,70</b>	<b>5 140 798,17</b>
	<b>RESULTAT DÉBITEUR : DÉFICIT</b>		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>5 802 508,70</b>	<b>5 140 798,17</b>

Le compte de résultat consolidé de l'exercice est arrêté à 5 802 508,70 € contre 5 140 798,17 € en 2017 en augmentation de 12,87 % soit 661 710,53 €. Cette augmentation est liée pour 641 000 € à un accroissement des charges exceptionnelles de gestion sur l'exercice 2018.

Le résultat consolidé global excédentaire s'élève à 181 214,52 € contre un excédent de 116 046,34 € en 2017.

## Tableau récapitulatif des différents comptes d'exploitation

	Charges					Produits					Résultats				
	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
CMPP	1 561 236	1 041 737	992 430	860 590	824 567	1 576 156	922 174	506 454	911 802	781 966	14 919	-119 566	-25 976	50 713	-39 601
SESSAD	888 846	886 468	897 062	927 440	947 124	938 947	941 979	917 852	918 675	932 044	60 601	55 616	20 790	-8 865	-15 380
SAAAS	1 494 627	1 467 660	1 418 488	1 416 906	1 459 912	1 824 630	1 501 599	1 162 988	1 167 037	1 487 701	30 103	37 038	39 603	40 127	27 792
SAFEP	79 080	79 618	80 470	81 807	82 327	88 226	87 606	87 089	86 709	86 235	9 145	7 392	6 620	4 902	3 909
SSEFS	1 097 739	1 020 863	1 150 771	1 114 958	1 265 199	1 169 966	1 124 391	1 136 640	1 108 963	1 147 935	71 226	94 519	-14 231	-35 895	-117 261
SIEGE	248 172	319 210	263 224	254 640	330 616	278 694	302 093	302 267	911 802	931 678	30 521	-10 602	67 048	57 240	51 200
CHANTEMERLE	646 041	553 736	674 603	610 732	668 145	620 741	650 835	584 699	559 653	672 237	-26 800	57 099	10 106	88 945	104 038
CONSOLIDE	8 621 294	6 024 752	4 971 902	4 838 205	5 116 093	5 892 509	5 140 795	5 069 766	5 035 323	5 180 281	181 216	116 046	83 854	197 117	114 742

Les différents ratios qui ressortent de l'analyse des comptes (bilans financiers notamment) sont les suivants :

	Vétusté des immobilisations	Indépendance financière	Capacité théorique d'emprunt	FRNG en jours de dépenses décaissables	Trésorerie relative
CMPP	79%	0%	199 443 €	0	0,11
SESSAD	42%	50%	354 293 €	235	7,15
SAAAS	42%	70%	205 905 €	122	3,07
SAFEP	90%	0%	14 768 €	231	1,21
SSEFS	46%	49%	342 918 €	0	0,75
SIEGE	46%	12%	715 985 €	1719	1,79
CHANTEMERLE	75%	0%	857 102 €	55	3,27
CONSOLIDE	54%	35%	2 705 313 €	102	2,49
<b>INTERPRETATION</b>					
norme	entre 40 et 60 %	inf ou égal à 50%		de 30 à 60 jours	de 1 à 2
inférieur à norme	matériel récent	ok		alerte ou compensation par autre service	trésorerie insuffisante
supérieur à norme	matériel vétuste - affiner le ratio par catégorie d'immobilisations	dépendance financière		bonne autonomie financière	trésorerie confortable

Les immobilisations sont des éléments d'actifs qui servent de façon durable à l'exploitation (selon le dictionnaire Le Robert). Elles regroupent tout l'investissement matériel réalisé au fil du temps. Le ratio mesure le vieillissement de cet investissement. Pour les immobilisations, la norme admise est un taux de vétusté compris entre 40 et 60 %.

Les services ou établissements dont le taux est supérieur à 60 % disposent de matériels et équipements vieillissants, à contrario, ceux dont le taux est inférieur à 40 % ont un matériel et des équipements récents

L'étude de ce ratio est plus utile si l'on affine la grille par type d'immobilisation :

	Ratio vétusté global des immobilisations	Ratio vétusté des constructions	Ratio vétusté matériel & outillage	Ratio vétusté autres immobilisations corporelles
	2018	2018	2018	2018
CMPP	79%	76%	80%	0%
SESSAD	42%	78%	89%	37%
SAAAS	42%	81%	83%	36%
SAFEP	90%	100%	100%	89%
SSEFS	46%	93%	74%	43%
SIEGE	46%	96%	92%	34%
CHANTEMERLE	75%	92%	93%	72%
CONSOLIDE	54%	88%	86%	49%

Pour ce qui concerne la Capacité d'Autofinancement de chacun des établissements (CAF), elle est calculée ci-dessous.

Chantemerle	32 028,71 €
CMPP	-624 279,46 €
SAAAS	118 064,91 €
SAFEP	9 869,46 €
SESSAD	119 376,24 €
Siège	26 128,02 €
SSEFS	107 264,20 €
<b>CAF totale</b>	<b>-211 547,92 €</b>

La Capacité d'autofinancement totale est négative. Elle est très dégradée par rapport à l'an dernier ou elle était de 539 646 €. La dégradation est due à la situation du CMPP relativement à la dette ARS pour le terrain de Brignoles.

## SECTEUR SMS

### Le CPOM

Le CPOM couvre la période 2014 - 2018.

SERVICES	Exécutoire CPOM 2018	Exécutoire CPOM 2017	Evolution 2017 / 2018	Exécutoire CPOM 2016	Exécutoire CPOM 2015
CMPP	857 109,96 €	850 729,49 €	0,75%	845 403,45 €	841 616,18 €
SESSAD	868 370,35 €	861 906,05 €	0,75%	856 510,03 €	853 659,12 €
SAAAS	1 361 753,75 €	1 353 616,63 €	0,60%	1 343 154,76 €	1 337 137,64 €
SAFEP	86 337,88 €	85 695,17 €	0,75%	85 158,67 €	84 777,17 €
SSEFS	986 463,58 €	979 120,18 €	0,75%	972 990,34 €	968 631,50 €
<b>TOTAUX</b>	<b>4 160 035,52 €</b>	<b>4 131 067,52 €</b>	<b>0,70%</b>	<b>4 103 217,25 €</b>	<b>4 085 821,61 €</b>

## AUTRES ACTIVITES

### SOLIDARITE :

Cotisations et dons reçus: **8 638,86 € en 2017** et pour mémoire **11 781,80 € en 2016**

Aides octroyées (secours d'urgence, classes de découverte, bourses ½ pension) : **16 624,92 € en 2018** contre 16 284,08 € en 2017.

278 demandes ont été traitées dont 205 concernant une aide à la demi pension, 55 des aides aux séjours en classe de découverte et 18 des secours d'urgence.

Comme les années précédentes, nous avons consacré à l'octroi des diverses aides, la totalité des cotisations reçues, conformément aux engagements pris lors de la campagne d'adhésion auprès des écoles et des adhérents individuels. Le complément de financement des aides octroyées provient d'une quote-part de CPO FGPEP, ainsi que de subventions affectées.

### SAPAD

219 élèves ont été suivis en 2018 en légère baisse globalement par rapport à 2017 (244 dossiers).

### CENTRE DE MONTAGNE DE CHANTEMERLE

Le Centre de montagne fait l'objet d'un projet de rénovation architecturale et de mise en sécurité. Le montant des travaux lancés en 2018 sur l'établissement de Chantemerle s'est élevé à 113 721,36 €. Le montant des travaux en cours au 31 décembre 2018 est de 151 618,81 €.

11 025 Journées ont été réalisées en 2018. 11 360 journées avaient été réalisées en 2017.

Le compte de résultat de l'établissement est arrêté au montant de 620 740,59 € contre 650 835,20 € en 2017, soit une diminution de 4,62 % ou 30 094,61 €.

Le produit des activités s'établit à 581 906,93 € contre 610 202,34 € en 2017 soit une diminution de 4,64 % par rapport à l'année précédente.

Le Centre de montagne présente un résultat financier déficitaire de 25 300,35 € contre un excédent de 57 099,06 € en 2017.

## AFFECTATION DES RESULTATS :

L'affectation des résultats relève de la compétence de l'Assemblée Générale, une proposition d'affectation des résultats a été remise à chaque membre, elle est rédigée sous forme de tableau. Ce document explique chaque affectation de résultat pour chaque établissement ou service. Il est commenté.

Le Président propose ensuite d'adopter la résolution d'affectation des résultats 2018 prise par le Conseil d'administration qui a procédé à l'arrêté des comptes.

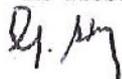
La proposition est la suivante :

**L'Excédent global à affecter s'élève à : 181 214,52 €. Il se répartit de la manière suivante :**

Établissement	Résultat	Affectations
CMPP	14 918,68 €	Excédent à affecter au report à nouveau créateur
SESSAD	50 601,22 €	Excédent à affecter au report à nouveau créateur
SAAAS	30 102,99 €	Excédent à affecter au report à nouveau créateur
SSEFS	71 225,70 €	Excédent à imputer au report à nouveau créateur
SAFEP	9 144,86 €	Excédent à affecter au report à nouveau créateur
SIEGE	30 521,42 €	Excédent à affecter au report à nouveau créateur
CHANTEMERLE	- 25 300,35 €	Déficit à imputer au report à nouveau débiteur

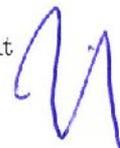
À La Valette du Var, le 18 avril 2019,

Le Trésorier



Gilbert ASTOIN

Le Président



Dominique QUINCHON

L'annexe aux comptes annuels 2018 est présentée de la page 13 à la page 35 du présent rapport. Cette annexe est obligatoire.

ASSOCIATION PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC 83  
Impasse Antoine Lavoisier  
Quartier les Fourches  
83160 LA VALETTE DU VAR

REPORT AROUND THE RESULTS

L'association des élèves de la commune de La Valette du Var a pour but de promouvoir l'éducation et de soutenir les élèves dans leur parcours scolaire. Elle organise des ateliers de travail et des conférences. Elle est ouverte à tous les élèves de la commune. Elle est financée par la commune et par des dons. Elle est dirigée par un conseil d'administration composé de représentants des élèves et de représentants de la commune.

**ANNEXE**

Année	Montant	Partenaires
2019-2020	11 000,00 €	Commune de La Valette du Var, Association des Parents d'Élèves
2020-2021	12 500,00 €	Commune de La Valette du Var, Association des Parents d'Élèves
2021-2022	13 000,00 €	Commune de La Valette du Var, Association des Parents d'Élèves
2022-2023	14 000,00 €	Commune de La Valette du Var, Association des Parents d'Élèves
2023-2024	15 000,00 €	Commune de La Valette du Var, Association des Parents d'Élèves

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan s'élève à : 7 389 142,48 € contre 7 319 967,64 € pour l'exercice 2017.

Le résultat de l'exercice 2018 est un excédent de 181 214,52 € contre un excédent de 116 046,34 € pour l'exercice 2017.

**FAITS SIGNIFICATIFS**

<b>1. ELEMENTS ECONOMIQUES</b>
<b>1.1. Secteur SMS</b>
Compte-tenu d'un risque de non finalisation de la Plateforme de Brignoles l'opération, le Conseil d'Administration avait décidé en date du 26 mars 2018 de provisionner sur l'exercice comptable 2017 du CMPP, une somme de 137 501,36 € correspondant au montant des immobilisations corporelles et incorporelles. Ce projet de Plateforme a été définitivement abandonné en 2018. Les dépenses engagées initialement et comptabilisées en immobilisations en cours (137 501,36 €) ont donc été extournées en charges exceptionnelles sur l'exercice et la provision pour dépréciation correspondante de 2017, reprise sur l'exercice 2018. De plus, l'ARS, par courrier du XXXXXX, a demandé le remboursement des crédits non reconductibles de 500 000 € octroyés dans le cadre de ce projet. La reprise sur la provision pour renouvellement des immobilisations correspondant à ces CNR (500 000 €), a été effectuée sur l'exercice 2018. Parallèlement, une charge exceptionnelle a été provisionnée au 31 décembre 2018 pour constater le montant de la dette vis-à-vis de l'ARS (500 000 €). Le terrain acquis à l'aide de ces CNR n'a pas été revendu au 31 décembre 2018 et figure donc toujours à l'actif du bilan du CMPP.
<b>1.2. Secteur DEL</b>
Le montant des travaux activés en 2018 sur l'établissement de Chantemerle se sont élevés à 113 721,36 €. Le montant des travaux en cours au 31 décembre 2018 est de 151 618,81 €.
<b>1.3. Autres</b>
RAS
<b>2. ELEMENTS JURIDIQUES</b>
Pas de contentieux juridique en cours
<b>3. ELEMENTS SOCIAUX</b>
<b>3.1. Secteur SMS :</b>
RAS
<b>3.2. Secteur DEL :</b>
RAS
<b>3.3. Autres :</b>
RAS
<b>4. AUTRES FAITS SIGNIFICATIFS APRES CLOTURE</b>
RAS

## 1 – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les normes, principes et méthodes comptables résultant de la réglementation et notamment ceux issus :

- de l'avis du Conseil National de la Comptabilité du 17 juillet 1985 relatif au plan comptable des associations,
- de l'instruction budgétaire et comptable M22,
- de l'avis n°2007-05 du 4 mai 2007 du Conseil national de la Comptabilité relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R 314-1 du Code de L'Action Sociale des Familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements n°99-01 et n° 99-03 du Comité de Réglementation Comptable
- du règlement du Comité de Réglementation Comptable n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.
- des règlements ANC 2014-03 du 5 juin 2014, ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du PCG

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

### 1.1 Actif immobilisé

L'Association a pris en considération la réforme des règles comptables arrêtées par le Comité de Réglementation Comptable et qui régissent d'une part la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs (Règlement 2004-06 du 23 novembre 2004), d'autre part, l'amortissement et la dépréciation des actifs (Règlement 2002-10 du 12 avril 2002) .

Les taux d'amortissements les plus communément utilisés sont les suivants :

- Aménagement des terrains ;	de 8 à 10 ans
- Constructions sur sol propre :	
• Bâtiments	de 10 à 30 ans
• Install. générales, Aménagements	de 10 à 20 ans
- Construction sur sol d'autrui	de 8 à 20 ans
• Install. générales, Aménagements (CMPP – antenne de Brignoles)	sur la durée restante du bail
- Matériel et outillage	de 3 à 10 ans
- Matériel de transport	de 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 5 à 10 ans

## **1.2 Subventions d'investissement et crédit non reconductibles destinés au renouvellement des immobilisations**

Les subventions sont traitées suivant la méthode préconisée par le CNC et le Règlement 99-03 du 29 avril 1999.

En application de la nouvelle réglementation sur les actifs, les subventions d'un montant significatif (10%) ayant contribué au financement des constructions ont fait l'objet d'une décomposition en vue d'être rapportées aux résultats selon le même rythme que l'amortissement des composants auxquelles elles se rapportent.

## **1.3 Contributions volontaires**

Les contributions volontaires en nature sont évaluées et donne lieu à une information dans l'annexe, sans être enregistrées dans les écritures comptables.

### **✓ *la valorisation du bénévolat des administrateurs***

La valorisation du bénévolat des administrateurs est estimée sur la base des listes d'émargement des administrateurs dans chacune des réunions auxquelles ils ont participé tout au long de l'année.

**Il a été estimé un temps annuel de contributions volontaires égal à 20 h par semaine pendant 36 semaines soit 0,4 etp pour les administrateurs du Bureau, notamment le Président.**

Le temps passé par les administrateurs donne lieu à une classification :

- lorsque les réunions concernent la vie associative statutaire, les conseils d'administration ou la participation des administrateurs, es qualité, à différentes commissions, **le temps est mesuré et nous apportons l'information sur le temps passé.**
- lorsque la contribution d'un administrateur aurait pu être remplacée par celle d'un salarié, alors, **outre l'information sur le temps passé, nous apportons l'information supplémentaire de la valorisation en euros de cette contribution.** En effet, c'est uniquement la contribution par des membres de l'Association qui assurent bénévolement un travail qui devrait normalement être assuré par du personnel salarié qui est valorisée.

Le temps de déplacement n'est pas pris en compte pour les réunions ou manifestations qui ont lieu à Toulon.

Le barème pour valoriser ce bénévolat en 2018 est le suivant :

- <b>fonction dirigeant :</b>	5 SMIC + charges patronales soit 78,55 € (15,71 X 5)
- <b>cadres responsables d'activités :</b>	3 SMIC + charges patronales soit 47,13€ (15,71 X 3)
- <b>employés, ouvriers :</b>	1,2 SMIC + charges patronales soit 18,85 € (15,71 X 1,2)

Dans notre Association, c'est le bénévolat des administrateurs qui est valorisé. En conséquence et, nous positionnons l'intervention de tous les administrateurs conformément à ce barème.

### ✓ **le personnel mis à disposition**

#### **Le personnel Education nationale mis à la disposition**

Par la Direction académique des services de l'Education nationale du Var :

- 2 directeurs mis à la disposition par l'Education nationale (SAAAS - SSEFS - SESSAD ; Chantemerle) ;
- 1 coordinateur pédagogique au CMPP ;
- 1 coordinateur pédagogique au SAAAS ;
- 1 enseignant au SESSAD ;
- 4 enseignants au CMPP ;
- 9 enseignants au SAAAS ;
- 4 enseignants au SSEFS
- 1 enseignant coordinateur SAPAD au siège

#### **Les autres personnels mis à disposition**

Par les PEP 06

- 0,5 etp de technicien qualifié dans le cadre de l'avenant à l'accord de coopération.

### ✓ **Les locaux mis à disposition**

Néant

#### **1.4 Engagement de retraite**

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière que l'Association devra verser au départ à la retraite de l'ensemble de ses salariés a fait l'objet d'une évaluation selon les dispositions des Conventions Collectives applicables, d'un taux de présence moyen ainsi que d'une probabilité de survie estimée selon des tables de mortalités ainsi que d'un taux d'actualisation. L'information est mentionnée dans l'Annexe. Les sommes sont provisionnées dans les comptes et sont actualisées à la fin de chaque exercice comptable.

L'engagement pour le centre permanent de montagne de Chantemerle est estimé sur la base de la Convention Collective "Animation socioculturelle" et pour l'ensemble des autres établissements, d'après la Convention Collective des "Etablissement d'accueil de personnes inadaptées et handicapées".

#### **1.5 Provisions Règlementées**

Dans le cadre de la modernisation des établissements et services sociaux et médico-sociaux, les autorités de tarification peuvent être amenées à attribuer des fonds destinés à financer les charges d'intérêt et d'amortissement liées à la réalisation d'un investissement à venir. Dans ce cas, une provision règlementée pour renouvellement des immobilisations est constituée lorsque l'établissement perçoit de l'autorité de tarification l'allocation anticipée.

Cette provision règlementée est reprise au fur et à mesure des charges d'amortissement et des frais financiers constatés liés au nouvel investissement.

#### **1.6 Fonds dédiés**

La partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est constatée à la clôture de l'exercice en «engagements à réaliser sur ressources affectées» dans le Compte de Résultat ainsi qu'au Passif du

bilan en « Fonds dédiés » afin de constater l'engagement pris de poursuivre la réalisation desdits projets.

PROJET	ESTIMATION	PROGROSSEMENT	PROGROSSEMENT	PROGROSSEMENT	PROGROSSEMENT
DES REVENUS	DES REVENUS	DES REVENUS	DES REVENUS	DES REVENUS	DES REVENUS
1000000					
2000000					
3000000					
4000000					
5000000					
6000000					
7000000					
8000000					
9000000					
10000000					
11000000					
12000000					
13000000					
14000000					
15000000					
16000000					
17000000					
18000000					
19000000					
20000000					
21000000					
22000000					
23000000					
24000000					
25000000					
26000000					
27000000					
28000000					
29000000					
30000000					
31000000					
32000000					
33000000					
34000000					
35000000					
36000000					
37000000					
38000000					
39000000					
40000000					
41000000					
42000000					
43000000					
44000000					
45000000					
46000000					
47000000					
48000000					
49000000					
50000000					

## 2 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

2.1 Mouvements ayant affecté les valeurs brutes des immobilisations

## MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS 2018

IMMOBILISATIONS	VALEUR DES BIENS AU 01.01.18	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIION MISES HORS SERVICE	VIREMENTS	VALEURS DES BIENS AU 31.12.18
<b>INCORPORELLES</b>	54 180,05				54 180,05
<b>TOTAL I</b>	<b>54 180,05</b>				<b>54 180,05</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrain	1 158 250,44				1 158 250,44
Agenc et aménag des terrains	3 415,00	7 370,00			10 785,00
Constructions et aménag. s/sol propre	6 567 764,43	58 437,27	-72 625,07	113 721,36	6 667 297,99
Constructions et aménag. s/sol d'autrui	83 262,17	963,40			84 225,57
Installations complexes ou spécifiques					
Matériel et outillage	316 628,66	13 814,63			330 443,29
Installations générales, agencements divers	4 483,22				4 483,22
Matériel de transport	208 090,32	39 855,78	-33 525,00		214 421,10
Matériel de bureau et informatique	226 880,23	8 284,05	-524,59		234 639,69
Mobilier de bureau	324 692,03	2 217,24			326 909,27
Immobilisations en cours	169 752,52	233 088,81	-137 501,16	-113 721,36	151 618,81
<b>TOTAL II</b>	<b>9 063 219,02</b>	<b>364 031,18</b>	<b>-244 175,82</b>	<b>0,00</b>	<b>9 183 074,38</b>
<b>GREVEES DE DROIT</b>					
Immobilisations commodataires					
<b>TOTAL III</b>					
<b>FINANCIERES</b>					
Titres de participation	1 387,25				1 387,25
Parts sociales					
Dépôts et cautionnements	4 050,00		-106,00		3 944,00
Fonds de garantie					
<b>TOTAL III</b>	<b>5 437,25</b>		<b>-106,00</b>		<b>5 331,25</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 122 836,32</b>	<b>364 031,18</b>	<b>-244 281,82</b>	<b>0,00</b>	<b>9 242 585,68</b>

## 2.2 Mouvements ayant affectés les amortissements des immobilisations

IMMOBILISATION AMORTISSABLES	AMORTISSEMENTS AU 01.01.18	DOTATIONS	DIMINUTION AMORTISSEMENTS SUR ELEMENTS SORTIS DE L'ACTIF	VIREMENTS	AMORTISSEMENTS AU 31.12.18
<b>INCORPORELLES</b>	51 284,33	1 564,45			52 848,78
<b>TOTAL I</b>	<b>51 284,33</b>	<b>1 564,45</b>			<b>52 848,78</b>
<b>CORPORELLES</b>					
Terrain	2 117,25	794,37			2 911,62
Constructions & aménag. s/sol propre	3 015 770,84	310 936,56	-70 400,02		3 256 307,38
Constructions & aménag. s/sol d'autrui	59 504,24	4 976,91			64 481,15
Installations complexes ou spécifiques					
Matériel et outillage	278 470,35	13 701,23			292 171,58
Install. Générales, agencements divers	3 481,41	209,36			3 690,77
Matériel de transport	177 871,61	14 424,00	-31 004,10		161 291,51
Matériel de bureau et informatique	192 331,53	13 978,77	-524,59		205 785,71
Mobilier	299 521,56	4 595,96			304 117,52
Immobilisations en cours	137 501,16		-137 501,16		0,00
<b>TOTAL II</b>	<b>4 166 569,95</b>	<b>363 617,16</b>	<b>-239 429,87</b>		<b>4 290 757,24</b>
<b>GREVEES DE DROIT</b>					
Immobilisations commodataires					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 217 854,28</b>	<b>363 617,16</b>	<b>-239 429,87</b>		<b>4 290 757,24</b>

### 2.3 Etat des échéances des créances

Etat des échéances des créances	Solde 31/12/2018	Echéances		
		-1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes	20 448,78	20 448,78		
Clients et usagers	42 931,73	42 931,73		
FGPEP				
URPEP	608,04	608,04		
Personnel Avances et Acomptes	79,07	79,07		
Organismes sociaux	9 833,60	9 833,60		
Etat	42 506,76	42 506,76		
Débiteurs divers	29 196,06	29 196,06		
<b>TOTAL</b>	<b>145 604,04</b>	<b>145 604,04</b>		

### 2.4 Valeurs mobilières de placements

Valeurs mobilières de placement	Solde au 31/12/2018
Siège	37 133,50
<b>TOTAL</b>	<b>37 133,50</b>

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées selon leur valeur d'acquisition.

Une provision est éventuellement constatée si la valeur au 31 décembre est inférieure à la valeur d'achat.

### 2.5 Etat de la trésorerie à court terme

Trésorerie à court terme	Solde au 31/12/2018
Caisse d'Epargne	2 270 939,83
Crédit Coopératif	4 675,69
CASDEN	12 849,39
Caisse	66,36
<b>TOTAL</b>	<b>2 288 531,27</b>

## 2.6 Variation des fonds propres

	<i>Conso Décembre 2017 Clôture</i>	Conso Décembre 2018 Affect.résult.	Conso Décembre 2018 Augmentation	Conso Décembre 2018 Dim.& Rep.util.	Conso Décembre 2018 Mvts internes	Conso Décembre 2018 Résultat	Conso Décembre 2018 Clôture
<b>VARIATION FONDS PROPRES S.D.R.</b>							
1020 Fds assoc sans droit de reprise (SDR)							
1021 Valeur du patrimoine intégré.	201 548,65						201 548,65
1022 Fonds statutaires.							
1024 Apports sans droit de reprise.							
1025 Legs et donations.	552 553,31						552 553,31
1026 Subv Invest affectées à biens renouvel. SDR	64 217,54						64 217,54
102611 Subv Equipt Etat.							
102612 Subv Equipt Régions.	7 328,59						7 328,59
102613 Subv Equipt Départements.							
102614 Subv Equipt Communes.							
102615 Subv Equipt Collectivités publiques.							
102616 Subv Equipt Entreprises publiques.							
102617 Subv Equipt Entreprises et organismes privés.							
102618 Subv Equipt Autres.							
10268 Autres subventions d'investissement							
1060 Réserves.							
1062 Réserves indisponibles.							

	Conso Décembre 2017 Clôture	Conso Décembre 2018 Affect.résult.	Conso Décembre 2018 Augmentation	Conso Décembre 2018 Dim.& Rep.util.	Conso Décembre 2018 Mvts internes	Conso Décembre 2018 Résultat	Conso Décembre 2018 Clôture
1063 Réserves stat.& contract.							
1064 Réserves réglementées							
1068 Subv Equipt Départements..							
10683 Excédts affectés à invest. CPOM (art R.314-43-1)							
1200 Résultat	116 046,34	-116 046,34				181 214,52	181 214,52
1310 Subventions d'équipement.	600 498,78						600 498,78
1318 Subv Equipt Autres.	158 737,67						158 737,67
1380 Autres subventions d'investissement.							
1391 Subv Equipt Autres.	-456 305,85		-32 148,91				-488 454,76
1398 Autres subventions d'investissement.	-86 072,76		-7 747,53				-93 820,29
<b>Total</b>	<b>1 158 552,27</b>	<b>-116 046,34</b>	<b>-39 896,44</b>			<b>181 214,52</b>	<b>1 183 824,01</b>

	<i>Conso Décembre 2017 Clôture</i>	<i>Conso Décembre 2018 Affect.résult.</i>	<i>Conso Décembre 2018 Augmentation</i>	<i>Conso Décembre 2018 Dim.&amp; Rep.util.</i>	<i>Conso Décembre 2018 Mvts internes</i>	<i>Conso Décembre 2018 Résultat</i>	<i>Conso Décembre 2018 Clôture</i>
<b>VARIATION DES AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>							
1030 Fonds associatifs avec droit de reprise (ADR)							
1034 Apports avec droit de reprise.							
1035 Legs et donations assortis d'obligation/condition							
1036 Subv Inv aff. biens renouv. ADR	25 458,99						25 458,99
10682 Excédents affectés à l'investissement.	1 787 977,37	57 099,06					1 845 076,43
10685 Excédts affectés à couverture BFR (rés. trésor.)	192 095,95						192 095,95
10686 Réserve de compensation.	487 402,65						487 402,65
10688 Rés projets assoc.	342 325,71						342 325,71
1100 Report à nouveau RAN sous controle tiers fin. (solde créditeur).	85 368,83	100 546,31					185 915,14
11510 Excédts affecté au financct mesures exploit non rec.							
11511 RAN sous controle tiers fin. (solde débiteur).							
11519 Report à nouveau (solde débiteur).	-319 016,40	-41 599,03					-360 615,43
<b>Total</b>	<b>2 601 613,10</b>	<b>116 046,34</b>					<b>2 717 659,44</b>

	Conso Décembre 2017 Clôture	Conso Décembre 2018 Affect.résult.	Conso Décembre 2018 Augmentation	Conso Décembre 2018 Dim.& Rep.util.	Conso Décembre 2018 Mvts internes	Conso Décembre 2018 Résultat	Conso Décembre 2018 Clôture
<b>VARIATION AUTRES FDS TIERS FINANCEURS</b>							
14100 Prov. réglem. / renforcement couverture BFR.	89 715,75						89 715,75
14200 Prov. réglem. / immobilisations	948 128,79			-529 160,06			418 968,73
14400 Prov.réglem. / autres élémts d'actif							
14500 Amortissements dérogatoires	32 148,48			-9 222,59			22 925,89
14600 Prov.spéciale de réévaluation							
14700 Plus values réinvesties							
14800 Autres provisions réglementées	294 146,24						294 146,24
<b>Total</b>	<b>1 364 139,26</b>			<b>-538 382,65</b>			<b>825 756,61</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>							
1940 Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement.	2 578,11			-2 173,03			405,08
1950 Fonds dédiés sur dons manuels affectés.	12 827,92		675,00	-12 827,92			675,00
1970 Fonds dédiés sur legs et donations affectés.							
<b>Total</b>	<b>15 406,03</b>		<b>675,00</b>	<b>-15 000,95</b>			<b>1 080,08</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 139 710,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-39 221,44</b>	<b>-553 383,60</b>		<b>181 214,52</b>	<b>4 728 320,14</b>

## 2.7 Mouvements ayant affecté les provisions inscrites au bilan

Provisions pour risques et charges Fonds dédiés	Montant au 01/01/2018	Dotation de l'exercice Augmentation	Reprise de l'exercice Diminution	Montant au 31/12/2018
<b>Provision pour Indemnités de départ en retraite</b>				
Chantemerle	4 319,00	1 778,00	-1 548,00	4 549,00
CMPP	137 768,00	6 108,00	-24 688,00	119 188,00
SAAAS	98 853,00	10 250,00	-2 474,00	106 629,00
SESSAD	52 983,00	4 732,00		57 715,00
Siège	9 372,00		-6 057,00	3 315,00
SSEFS	103 767,00	15 423,00	-31 436,00	87 754,00
<b>Provision pour litiges</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>407 062,00</b>	<b>38 291,00</b>	<b>-66 203,00</b>	<b>379 150,00</b>
Créances douteuses	420,00		-420,00	0,00
Débiteurs divers		2 648,20		2 648,20
<b>TOTAL PROVISION CREANCES DOUTEUSES</b>	<b>420,00</b>	<b>2 648,20</b>	<b>-420,00</b>	<b>2 648,20</b>
<b>Fonds dédiés</b>				
<u>Sur subventions de fonctionnement</u>				
SESSAD	405,08			405,08
SSEFS	165,38		-165,38	0,00
Siège	7,65		-7,65	0,00
SAAAS	2 000,00		-2 000,00	0,00
<u>Sur dons manuels affectés</u>				
Siège	12 827,92	675,00	-12 827,92	675,00
<b>TOTAL FONDS DEDIES SUR CREDITS NON RECONDUCTIBLES</b>	<b>15 406,03</b>	<b>675,00</b>	<b>-15 000,95</b>	<b>1 080,08</b>

Provisions règlementés	Montant au 01/01/2018	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/2018
<b>Provision pour renouvellement des Immobilisations et amortissements dérogatoires</b>				
✓ <b>CMPP</b>				
• Acquisition terrain	500 000,00		-500 000,00	0,00
✓ <b>SAAAS</b>				
• Acquisition + travaux des locaux du Muy	134 623,17		-8 666,64	125 956,53
✓ <b>SESSAD</b>				
• Acquisition + travaux des locaux du Muy	58 396,01		-4 070,53	54 325,48
✓ <b>SSEFS</b>				
• Acquisition des locaux de La Valette	255 109,61		-16 422,89	238 686,72
• <b>TOTAL PROVISIONS RENOUVELL. IMMOBILISATIONS</b>	<b>948 128,79</b>		<b>-529 160,06</b>	<b>418 968,73</b>

<b>Amortissements dérogatoires</b>				
✓ <b>SSEFS</b>				
• Travaux locaux Toulon	25 733,41		-7 391,39	18 342,02
✓ <b>SAFEP</b>				
• Travaux locaux Toulon	6 415,36		-1 831,20	4 584,16
• <b>TOTAL AMORTISS. DEROGATOIRES</b>	<b>32 148,77</b>		<b>9 222,59</b>	<b>22 926,18</b>
<b>TOTAL DES PROVISIONS POUR RENOUVEL. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>	<b>980 277,56</b>		<b>-538 382,65</b>	<b>441 894,91</b>

## 2.8 Etat des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

	Solde au 31/12/2018	Moins d'un an	Plus 1 an Moins 5 ans	Plus de 5 ans
<b>SAAAS</b>				
Caisse d'Epargne (Le Muy)	246 258,50	12 933,74	54 742,84	178 581,93
Caisse d'Epargne (La Valette)	224 298,89	10 827,90	45 829,79	167 641,19
<b>SESSAD</b>				
Caisse d'Epargne (Le Muy)	369 387,76	19 400,60	82 114,26	267 872,90
<b>Siège</b>				
Caisse d'Epargne (La Valette)	62 305,25	3 007,75	12 730,50	46 567,00
<b>SSEFS</b>				
Caisse d'Epargne (La Valette)	336 448,33	16 241,86	68 744,68	251 461,79
<b>TOTAL</b>	<b>1 238 698,73</b>	<b>62 411,85</b>	<b>264 162,07</b>	<b>912 124,81</b>

Souscription d'emprunts nouveaux en 2018 : Néant

Remboursement du capital en 2018 : 61 024,53 €

## 2.9 Etat des échéances des autres dettes

Etat des échéances des dettes	Solde au 31/12/2018	Échéances		
		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
<b>Dettes de fonctionnement</b>				
Usagers Avances et Acomptes				
Usagers et Organismes Crédeurs				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 526,64	74 526,64		
<b>Dettes sociales et fiscales</b>	381 442,54	381 442,54		
<b>Autres dettes</b>				
Fournisseurs d'immobilisations	59 055,97	59 055,97		
Autres crédeurs	505 625,28	505 625,28		
<b>TOTAL</b>	<b>1 020 650,43</b>	<b>1 020 650,43</b>		

## 2.10 Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance	au 31/12/2018
Dépenses concernant l'exercice 2019	11 707,21
<b>TOTAL</b>	<b>11 707,21</b>

Produits constatés d'avance	au 31/12/2018
Produits concernant l'exercice 2019	12 810,00
<b>TOTAL</b>	<b>12 810,00</b>

## 3 – COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

### 3.1 Etat des subventions perçues en 2018

	Total	Aides à l'embauche	ASP / Service civique	Taxe d'apprentissage	CPAM	FGPEP	COMMUNES
SAAAS	1 539,00			1 539,00			
Chantemerle	666,68	666,68					
Siège	57 291,47		10 015,19	21,28	2 000,00	35 033,00	10 222,00
<b>TOTAL</b>	<b>59 497,15</b>	<b>666,68</b>	<b>10 015,19</b>	<b>1 560,28</b>	<b>2 000,00</b>	<b>35 033,00</b>	<b>10 222,00</b>

### 3.2 Etat des résultats à affecter par établissement

<b>CMPP</b>	Excédent à affecter au report à nouveau débiteur	<b>14 918,68</b>
<b>Chantemerle</b>	Déficit à imputer au report à nouveau débiteur	<b>-25 300,35€</b>
<b>SAAAS</b>	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	<b>30 102,99€</b>
<b>SAFEP</b>	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	<b>9 144,86€</b>
<b>SESSAD</b>	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	<b>50 601,22€</b>
<b>Siège</b>	Excédent à imputer comme suit :	30 521,42
	- Au report à nouveau débiteur (pour solde)	<b>16 551,78</b>
	- Au report à nouveau créditeur	<b>13 969,64</b>
<b>SSEFS</b>	Excédent à affecter au report à nouveau créditeur	<b>71 225,70€</b>

### 3.3 Etat de la CAF par établissement

Chantemerle	32 028,71
CMPP	-624 279,46
SAAAS	118 064,91
SAFEP	9 869,46
SESSAD	119 376,24
Siège	26 128,02
SSEFS	107 264,20
<b>IAF totale</b>	<b>-211 547,92</b>

## 4 – ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### 4.1 Engagements donnés

Inscription hypothécaire du bien immobilier situé à la Valette – siège, SAAAS et SSEFS  
 Inscription hypothécaire du bien immobilier situé au Muy – SESSAD et SAAAS

Dettes garanties par des sûretés réelles : Néant

Crédit bail : Néant

### 4.2 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 – Article 20) : 91 365,94 €

### 4.3 Contributions volontaires

#### ✓ *la valorisation du bénévolat des administrateurs*

La valorisation du bénévolat 2018 a été effectuée sur la base d'entretiens réalisés avec les dirigeants bénévoles de l'association pour l'évaluation de leur contribution hors vie statutaire. Pour la vie statutaire de l'association, sont considérées, les participations aux Conseils d'administration, Bureaux, Assemblée générale, ainsi que les différentes commissions de fonctionnement (Solidarité, Subvention, Communication, Projet et Sapad)

**Le temps passé par les administrateurs est ainsi évalué, pour l'ensemble des activités de l'Association y compris sa vie statutaire, à 1 099,50 heures.**

**Hors vie statutaire, le temps passé par les administrateurs est évalué à 720 heures correspondant à une somme de 56 556 € ( 720 x 78,55 €).**

Dans notre Association, c'est le bénévolat des administrateurs qui est valorisé. En conséquence et conformément au barème fixé au §1.3, la nature des activités réalisées correspond à la catégorie : **fonction dirigeant.**

#### ✓ *le personnel mis à disposition*

##### - *Mis à la disposition par l'Education nationale*

Le personnel mis à la disposition et rémunéré par le Ministère de l'Education nationale est au nombre de 23 postes :

- 1 directeur au Centre de Chantemerle – corps des PE ;
- 1 directeur d'établissement au SAAAS /SSEFS/ SESSAD/ CMPP – Corps des PE
- 1 coordinateur pédagogique au SAAAS au 01/09/2017 – Corps des PE
- 1 coordinateur pédagogique au CMPP – Corps des PE ;
- 1 coordinateur SAPAD au Siège - Corps des PE
- 1 professeur des écoles au SESSAD
- 4 professeurs des écoles au CMPP
- 9 professeurs des écoles au SAAAS
- 4 professeurs des écoles au SSEFS

Les valorisations sont effectuées suivant la méthode suivante :

- 2 directeurs : les salaires bruts perçus avec un taux charge de 59 % ;
- 1 coordinateur pédagogique et le coordinateur SAPAD : les salaires bruts perçus avec un taux de charge de 59 % ;
- Autres enseignants : les salaires bruts perçus ou correspondant à l'échelon moyen 8 pour un PE spécialisé avec 27 points de NBI et avec un taux de charges de 59 %.

Établissement	Nombre de postes 2018	Nombre de personnes physiques en flux sur l'année 2018	Cumul des rémunérations brutes E.N. avec Charges	Cumul des rémunérations brutes E.N. 2018
SAAAS	10	14	683 730 €	380 047 €
SSEFS	4	4	141 457 €	76 879 €
SESSAD	2	2	180 269 €	102 088 €
CMPP	5	5	312 499 €	171 556 €
SIEGE	1	2	70 755 €	42 272 €
CHANTEMERLE	1	1	84 770 €	46 641 €
<b>TOTAUX</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>1 473 480 €</b>	<b>819 483 €</b>

- Mis à disposition par les PEP 06

0,5 etp de technicien qualifié dans le cadre de l'avenant à l'accord de coopération PEP 06 - PEP83.

**Les salaires et charges du technicien qualifié mis à disposition par les PEP 06 dans le cadre de convention cadre de coopération s'élèvent à 21 196,69 € pour l'année.**

#### 4.4 Engagements départ retraite du personnel salarié

##### 4.4.1 Hypothèses retenues

Le présent calcul porte sur les engagements de retraite à l'égard du personnel salarié.

**Taux de présence**                      taux de turnover selon l'âge du salarié

Age du salarié	taux
18 - 35 ans	75 %
36 - 50 ans	85 %
50 - 65 ans	95 %

**Probabilité de survie**                      Données INSEE - tables de mortalité 2003 - 2005

**Droits en mois**                              Evalués à partir de la Convention Collective applicable à l'Association, en 1/10<sup>e</sup> de mois par année de présence (cf. tableau joint)

**Augmentation de salaire**                      1,80 %

**Taux d'actualisation**                      Le taux retenu est de **1,50 %**

**Taux de charges sociales**                      **58 %**

**Prorata**    Quote-part des droits acquis au jour de l'évaluation

**Age de départ**                                  65 ans (départ à taux pleins)

##### 4.4.2 Synthèse des engagements acquis à ce jour

Les engagements provisionnés se répartissent comme suit entre chacun des établissements :

✓ Convention Collective "Etablissements d'Accueil de Personnes Inadaptées et Handicapées"

- CMPP	119 188,00 €
- SAAAS	106 629,00 €
- SESSAD	57 715,00 €
- SIEGE	3 315,00 €
- SSEFS	87 754,00 €

✓ Convention Collective "Animation Socioculturelle"

- Centre de montagne Chantemerle	4 549,00 €
----------------------------------	------------

<b>TOTAL</b>	<b>379 150,00 €</b>
--------------	---------------------

**4.5 Effectif au 31 décembre 2018**

Les effectifs au 31 décembre 2018 sont les suivants :

Etablissement	Nbre personnes physiques.	Nbre de CDI	Valorisation CDI en ETP	Nbre de CDD	Valorisation CDD en ETP	Nbre d'enseignants	Valorisation enseign. en ETP	Nbre de CAE	Valorisation CAE en ETP
CMPP	17	16	12,05			1	0,74		
SESSAD	19	14	11,30			2	1,74		
SSEFS	19	15	12,68			4	2,96		
SAAAS	40	29	21,57	2	0,9	10	7,40		
SIEGE	3	1	1	1	0,57143	1	0,74		
CHANTEMERLE	4	3	3,00			1	1		
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>78</b>	<b>61,60</b>	<b>3</b>	<b>1,47143</b>	<b>19</b>	<b>14,58</b>		